

# ...bis

...bruxelles informations sociales

décembre 2011  
n°164/165

## «LES PAUVRES FONT DE LA POLITIQUE»

mérites et limites  
de la participation

## «Les pauvres font de la politique» : mérites et limites de la participation

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver (CBCS asbl) et Brigitte Grisar (FCSS)

### INTRODUCTION

**«Le cadre, l'horloge et la table»** 5

Alain Willaert, coordinateur du Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique (CBCS asbl)

### PAROLES DE SCIENTIFIQUES...

**«La participation dans les politiques européennes : avancée ou leurre ?»** 11

Interview de Ramón Peña-Casas, chercheur senior (Pauvreté et exclusion sociale, Indicateurs, Emploi) à l'Observatoire Social Européen (OSE)

**«L'action des pauvres, pour et avec les pauvres» :  
quelles conditions pour un véritable dialogue conflictuel?...** 17

Georges Liénard, professeur émérite UCL, professeur invité UCL (FOPES) et chercheur associé au CERISIS-CIRTES (UCL)

**«Conseil consultatif et logements sociaux à Bruxelles :  
du projet politique à l'expérience vécue»** 21

Christine Schaut, sociologue, professeure aux FUSL et chargée de cours à l'ULB

**«Le rationnement démocratique des pauvres»** 25

Philippe Defeyt, économiste, président du CPAS de Namur

### ACTIONS CITOYENNES...

**«Prise de parole ?... Parlons-en !»** 29

Denis Desbonnet, animateur et journaliste, militant pour les droits des chômeurs et précaires

**«C'est pour mieux te manger, mon enfant»** 33

Erik Rydberg, journaliste, Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative (GRESEA)

**«Du Je au Nous : un outil pour tous au service de la participation citoyenne :  
deux enjeux pour la société, trois défis à relever»** 37

Isabelle De Vriendt, chargée de projet pour Flora asbl

**«Ensemble dans la recreation d'un projet de société solidaire»** 43

Vicky Goossens, membre d'Attac Liège

### CONCLUSIONS

**«Faire participer les pauvres : pourquoi, comment ? »** 49

Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

**«Humer les senteurs galvanisantes des lendemains qui chantent  
un monde meilleur...»** 53

Alain Willaert (CBCS asbl) et Aude Garely (Agence Alter)

**Bis n° 164/165 - décembre 2011**

Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.

Le bis est membre de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles.

**Editeur responsable**

Michel Pettiaux  
Avenue Voltaire 135  
1030 Bruxelles  
Tél. 02 511 89 59  
E-mail : info@cbcs.be  
Site : www.cbcs.be

**Conseil d'administration**

Ballant Catherine, Bonami Emmanuel,  
Collard Christine, Colle Eric, Dédal Martine,  
Dumont Marc, Dupuis Yves, Houzeau Jean-Charles,  
Lejeune Charles, Maun Jacqueline, Meersseman  
Marie-Christine, Pahud Solveig, Pettiaux Michel,  
Reynaerts Catherine, Roland Michel, Schoemann  
Pierre, Van Lierde Dominique, Vegairginsky Catherine,  
Verhaegen Lydwine, Vinikas Bruno, Zaitouni Fatima.

**Coordination du CBCS et de sa revue**

Alain Willaert  
awillaert@cbcs.be  
Stéphanie Devlésaver  
sdevlesaver@cbcs.be

**Conception graphique, mise en page  
et production**

www.witvrouwen.be

**Photos**

Bénédicte Maindiaux - www.benedictemaindiaux.com,  
Flora asbl (pp. 36 à 42).

Par respect de l'environnement, le...bis est  
imprimé sur du papier non blanchi au chlore.

**Les articles signés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.**

Les articles et extraits d'article ne peuvent être  
reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.



*Tout a débuté par un colloque, le 17 mars 2011 : Les pauvres font de la politique / Impact, impasses et perspectives de la participation». Quatre partenaires associatifs - le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS), la Fédération des centres de service social (FCSS), le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté (FBLP) et l'Agence Alter (Presse et innovations sociales) – se sont penchés sur la question. Le doigt dans l'engrenage, le sujet tellement vaste, trois midis-débats ont été nécessaires pour poursuivre le débat.*

*Résultat ?... Si la participation a des mérites incontestables, elle comporte aussi de nombreuses limites. Facilement critiquée, suspectée, voire dénoncée, force est néanmoins de constater que, pour lutter contre la pauvreté, des alternatives à la participation ne se dégagent pas nettement... Autre constat : une confusion, une ambiguïté entre politique de lutte contre la pauvreté et outils de lutte contre les symptômes de la pauvreté. Si la seconde incombe, entre autres, aux secteurs de l'action sociale, elle ne restera que sparadrap sur une plaie ouverte si les acteurs économiques et politiques ne s'accordent pas pour mener la première sur une vaste échelle macroéconomique. Et affirmer que la participation fait partie de la panoplie d'actions de lutte pour éradiquer la pauvreté est un leurre. Par contre, si certaines conditions sont respectées, elle représente une belle opportunité de démocratie participative, utile complément à notre démocratie représentative.*

*Conscients de ces deux facettes de la participation – mérites et limites –, il s'agissait d'aller un pas plus loin, d'interroger d'autres acteurs, parfois moins en prise directe avec la problématique, sur cette question : «comment, à partir du cadre existant, améliorer les processus de participation, les renforcer ?»... Plutôt que de parler d'alternatives, le débat se porte davantage sur la remise en question du cadre de la participation et ses perspectives, les moyens éventuels pour éviter l'instrumentalisation et en améliorer la portée.*

*Au-delà d'un aperçu des différentes perceptions liées à la notion de participation, de ses limites et potentialités à travers des regards scientifiques et de terrain, cette publication est aussi notre manière d'interpeller les autorités politiques : si rien ne bouge, les lendemains déchanteront !*

Bonne lecture !

Le CBCS, la FCSS, le FBLP  
et l'Agence Alter

# Introduction





# «LE CADRE, L'HORLOGE ET LA TABLE»

# Introduction

Consultations des plus pauvres, recueils de témoignages, experts du vécu,... Sous diverses formes, la participation des personnes précarisées à l'élaboration des politiques publiques est devenue un «*incontournable*». En 2010, l'Année Européenne de Lutte contre La Pauvreté n'a pas échappé à la tendance. Elle a usé largement de tels processus participatifs. **Mais avec quels résultats ?**

**Le temps de l'analyse s'impose** : quelle réelle plus-value en termes de fonctionnement démocratique ? Quels impacts sur l'efficacité des politiques ? Quelles impasses ? Ces processus participatifs ont-ils un avenir ? Bref, **comment faire pour que la participation des pauvres à l'élaboration des politiques publiques soit davantage qu'un beau projet ?**

Pour tenter de faire le tour de la question, la Fédération des centres de service social, le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, l'Agence Alter et le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique ont organisé un colloque et 3 midis-débats, «*Les pauvres font de la politique !*»<sup>1</sup> en mars et mai 2011. Ces quatre moments d'échanges ont permis de poser la question au monde académique, ainsi qu'à de nombreux organismes qui interviennent directement dans les processus participatifs.

## Je participe donc j'existe !

Héritage de Mai '68, le concept de participation connaît un essor en Belgique au début des années '90, rappelle Thomas Lemaigre, directeur de l'Agence Alter. Le 24 novembre 1991, l'extrême-droite fait une percée inquiétante aux élections fédérales. Au lendemain de ce dimanche noir, le gouvernement décide de consacrer un chapitre de sa déclaration à la création d'un nouveau contrat avec le citoyen. C'est dans ce contexte que le Rapport général de lutte contre la pauvreté voit le jour. «*Il doit permettre, sur base de la mobilisation des pauvres eux-mêmes et des intervenants sociaux, de s'attaquer plus profondément aux causes structurelles de la pauvreté et de la précarité*», peut-on lire dans son introduction. On peut voir la **mise en œuvre de dispositifs de participation des plus pauvres comme une forme de discrimination positive**.

Etre convié à la table des politiques permet de se sentir acteur à part entière de la société. Danielle Dierckx, professeure en travail social à l'Université d'Anvers, note à propos des processus de participation que «*les personnes se sentent reconnues, respectées et retrouvent confiance en elles*» Françoise De Boe, du Service Fédéral de Lutte contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale évoque également avec force la plus-value démocratique dans la manière de faire de la politique.

Si l'on prend le concept de démocratie participative dans sa dimension collective et égalitariste, il ressort **qu'en termes d'effets, on relève, pour les pauvres, essentiellement des plus-values individuelles** : épanouissement personnel, sentiment d'utilité, mobilisation et renforcement de la relation sociale, renchérit Abraham Franssen, professeur aux Facultés Saint-Louis de Bruxelles.

La participation des pauvres permet aussi une **diffusion et une sensibilisation sur le vécu de la pauvreté**, de sortir de l'abstraction. Par contre, quelle influence a ce que disent les pauvres sur la décision politique ? Les effets des dispositifs de participation en termes de réduction de la pauvreté sont très peu visibles.

Je suis pauvre. On met en place des dispositifs dans lesquels on me reconnaît comme citoyen pauvre, des dispositifs qui me permettent de m'exprimer, voire d'entrer en militance pour la reconnaissance de mes droits de pauvre. Mais la pauvreté ne diminue pas, la société duale s'installe profondément et durablement.

\* Analyse parue sur [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be) en juin 2011



## On privilégie une politique de reconnaissance des droits du pauvre au détriment d'une politique de lutte contre la pauvreté.

Alors, si je suis reconnu, si la société me donne une place, m'octroie-t-elle pour autant du pouvoir ? Un enjeu majeur de la participation, c'est celui du partage du pouvoir. **Participer, c'est aussi prendre et recevoir sa part**, comme le dit Hugues-Olivier Hubert, chercheur à la FCSS, et c'est avoir sa place en tant qu'acteur social et politique. **Si les bienfaits au niveau individuel sont perceptibles, qu'en est-il à titre collectif ?**

### J'existe mais je ne peux rien ?

«*La participation est un droit, mais encore faut-il qu'il y ait de la part de l'autorité politique une obligation de prise en compte*», remarque Benoît Vander Meerschen, président de la Ligue des droits de l'homme. Les sans-abri attendent toujours des avancées concernant l'adresse de référence ; partager son habitat permet de faire face à la crise du logement et à la solitude, mais ceux qui font ce choix se voient sanctionnés financièrement. «*On peut aller relativement loin avec les acteurs politiques pour dénoncer, analyser, se comprendre,...*», souligne Christine Mahy, directrice du Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN), «*mais il existe un problème quand il s'agit de passer à l'acte*», constate-t-elle. Or, «**au-delà de participer, il faut arriver à collectiviser !**». C'est là que le bât blesse en termes d'impacts et de résultats sur la lutte contre la pauvreté : comment aller au-delà des mots sur telle ou telle bonne approche et réaliser des avancées concrètes ? Existerait-il des questions sur l'usage et la répartition des richesses que l'on n'a pas envie d'aborder ? finit-elle par s'interroger.

Christine Mahy souligne aussi à quel point les personnes en situation de pauvreté doivent faire preuve de créativité pour gérer leur quotidien. «*Mais je n'ai pas le sentiment que l'on tient compte de ce potentiel d'innovation*», déplore-t-elle.

Car **la participation** est trop souvent entendue comme un **problème de rupture du lien social et non pas comme un problème d'inégalités sociales**. La participation devient alors une stratégie d'évitement du conflit, conflit pourtant nécessaire à la construction politique. On se focalise sur la reconnaissance du pauvre, pour ne pas avoir à le faire sur une répartition équitable

des richesses qui diminuerait la pauvreté. Pour le dire autrement, **on privilégie une politique de reconnaissance des droits du pauvre au détriment d'une politique de lutte contre la pauvreté**. Alexandre Ansay, coordinateur de la Cellule régionale d'appui au secteur de la Cohésion sociale (CRACs) prend pour exemple le lien étroit entre la participation et l'égalité des chances sur le marché de l'emploi : «*au nom de l'égalité des chances, on augmente la compétition entre demandeurs d'emploi et entre organismes d'insertion socioprofessionnelle sans s'attaquer aux causes structurelles du non emploi*».

Dans un sketch, Pierre Desproges se moquait du langage politiquement correct : «*Réjouissons-nous, nous vivons dans un siècle qui a réussi à éviter tous les problèmes en appelant un chat un chien*», lançait l'humoriste français. Paraphrasant le comique, Hugues-Olivier Hubert se demande si les beaux discours sur la participation ne servent pas à masquer le manque d'entrain à activer les leviers économiques de la lutte contre la pauvreté : «*Il y a de moins en moins de pauvres oisifs, exclus, méprisés et sans voix. Mais de plus en plus de personnes socialement vulnérables, généreusement activées, hautement participantes et attentivement écoutées !*»

La participation se retrouve ainsi entachée du soupçon de l'instrumentalisation.

### Je participe car je suis responsable ?

Certains intervenants font remarquer que la participation peut devenir une façon de faire porter à l'individu la responsabilité de sa situation. Et dans ce contexte, comment ne pas être en souffrance en tant que professionnel du social ?

Charles Lejeune, secrétaire-général de la Fédération des centres de service social, analyse ce malaise. Le travailleur social, ne pouvant actionner les leviers de sortie de la pauvreté des usagers qu'il accompagne, se retrouve devant deux portes : soit il entre en militance et s'engage en politique, soit il se love dans les prescrits de l'Etat social actif et rejette sur les usagers la responsabilité de leur situation socioéconomique.

«Il y a un risque de dire, si on donne aux gens la possibilité de participer et qu'ils n'en font rien, eh bien, tant pis pour eux !», avertit Loïc Blondiaux, professeur de Sciences politiques à la Sorbonne.

On questionne donc ici – une fois de plus – les fondements de l'Etat social actif et son changement de paradigme : le passage d'un Etat providence à un Etat «incitateur».

On questionne tout autant la tentation de cantonner la pauvreté dans le seul secteur de l'action sociale, voire psycho-sociale. C'est oublier un peu vite que **«les politiques d'action sociale seules ne peuvent endiguer les parcours de vulnérabilité sociale, de déchéance et de pauvreté. Un investissement massif, ciblé, programmé et évalué dans les dispositifs associatifs et publics qui aident à garantir l'accès aux droits sociaux est indispensable, mais doit être accompagné d'une politique volontariste dans le domaine socioéconomique afin de préserver un système de sécurité sociale performant, garantir le développement d'un marché de l'emploi suffisant et accessible à tous et investir dans un enseignement de qualité».**<sup>2</sup>

Le fossé se creuse donc entre d'un côté, un associatif de plus en plus méfiant par rapport au terme même de «participation» ; de l'autre, des politiques publiques qui appellent toujours davantage à participer... Ou à consulter.

## Pour que ma participation soit effective, il me faut pouvoir prendre part à la décision !

Pour Gregory Cremmerye de Brussels Platform Armoede, la participation comme outil politique peut parfois prendre des airs de «*marteau face à une assiette de soupe*» quand on se limite à rassembler des personnes et à leur donner la parole. Mais la parole sur quoi ? Pour quoi faire ?... «*Les gens doivent décider sur quoi ils travaillent*», insiste-t-il. Dans le même sens, Laurent Van Hoorebeke de La Strada rappelle combien la participation est «*un outil parmi d'autres pour le changement politique, outil qui ne va pas résoudre à lui seul tous les problèmes de la pauvreté*».

«*Participer ne revient pas à dire qu'il ne faut entendre les pauvres que sur la pauvreté. Le jour où l'on entendra les pauvres donner leur avis sur la politique fiscale, je pense que l'on aura gagné un petit combat*», lance Hugues-Olivier Hubert. «*Attention à ne pas construire une petite société de substitution à côté des vrais enjeux politiques*», met en garde pour sa part Abraham Franssen. «*Il y a un risque de construire des dispositifs participatifs cantonnés aux marges, de faire de la mini-démocratie. Un peu comme avec ces jeunes des quartiers à qui l'on demande de faire du mini foot de rue, alors qu'ils veulent jouer sur de vrais terrains*».

Pour La Strada, une piste est de «*faire alliance*». Il prend pour exemple la concertation régionale dans le secteur du sans-abrisme : «*devenue très institutionnelle, on essaie d'éviter qu'elle devienne une rencontre entre les politiques et les fédérations. D'où, l'introduction de deux associations – Brussels Armoede Platform et ATD quart-monde, ce qui permet d'assurer un accès direct de la parole des usagers à cette plate-forme*». Car, selon lui, il est essentiel de travailler ensemble, personnes précarisées et travailleurs, mais pas seulement. Il faut aussi faire appel aux syndicats, à diverses organisations qui ont accès à une série d'outils et de connaissances comme le fonctionnement des médias, des politiques, etc.

Christine Mahy ne dit pas autre chose : «*la participation ancrée dans une démarche d'éducation permanente peut éviter le déficit démocratique et favoriser les alliances, que ce soit avec le monde politique, les acteurs de la pauvreté, les partenaires sociaux, les travailleurs ou tout autre allié potentiel. Je crois en la participation quand il existe une communication entre les personnes qui viennent d'horizons différents et qu'une brèche s'ouvre entre les uns et les autres*». D'après elle, «*nous devons tous faire l'effort, non pas de s'absorber les uns les autres, mais de s'entendre sur un minimum de dénominateurs communs. Repérer, par exemple, les acteurs concernés par la question de la cohabitation pour gagner ce combat-là plutôt que de se focaliser sur l'individualisation des droits sociaux dans leur ensemble*», suggère-t-elle. Ou encore rassembler syndicats et diverses organisations autour de la problématique du «*crédit facile*», question périphérique à l'emploi et au travail, etc.

## Pour participer, j'ai besoin de temps...

Une des clés pour faire du bel idéal de la démocratie participative autre chose que de la poudre aux yeux réside peut-être aussi dans la question du temps. Pour instaurer une relation de confiance, créer une parole collective à partir de témoignages individuels, il faut se donner le temps. Pour Micheline Géronchal, du Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté (EAPN), **avec du temps vient la conscientisation politique, voire la mobilisation collective**. Et comme le dit Loïc Blondiaux, cette lenteur permet aussi de prendre le recul et l'analyse nécessaire à ce champ complexe qu'est la lutte contre la pauvreté. Mais cette exigence ne s'accorde pas toujours avec l'agenda des femmes et hommes politiques, qui cherchent des résultats au terme de la législature.

Paradoxalement, d'autres interlocuteurs ont observé que la participation prendrait peut-être trop de temps. Pour des personnes préoccupées par des questions de survie quotidienne, prendre part à des processus si éloignés de leur réalité peut, de façon compréhensible, passer au second plan. «*Il faut passer par des commissions, prendre des décisions, les mettre en application... Ce sont des processus lents. Or les gens ont besoin que leur situation s'améliore vite*», constate Annette Perdaens, directrice administrative de l'Observatoire de la santé et du social.

L'interlocuteur public ne se pose jamais la question de savoir comment fait un père ou une mère de famille pour laisser ses quatre enfants à la maison, payer les trajets, etc.

## Pour que ma voix compte, je dois comprendre et être compris

Au-delà du temps, c'est aussi la question de la forme qui se pose. «**Ce sont toujours les personnes dans la précarité qui doivent faire l'effort de s'adapter aux codes culturels de l'autre. Qui organise les processus participatifs ? Les classes moyennes qui sont à l'aise avec certaines compétences socio-culturelles**», remarque Abraham Franssen. Christine Mahy abonde : «*Les formes sont toujours des cénacles basés sur les référents culturels*

suite page 8 

d'un monde technocratique européen.» Suite à l'année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté, «des tas de projets ont été impulsés sur le terrain, les personnes en situation de précarité ont consacré beaucoup d'énergie. Elles ont aussi libéré du temps pour ces événements, pour aller vers cet univers qui n'est pas le leur». Or du côté des politiciens, elle constate que la démarche semblait «normale» : ils étaient là pour réceptionner les contenus. Et tandis que l'administration européenne est logée à l'hôtel, les experts du vécu sont en auberge de jeunesse...

Comme le dit Alexandre Ansay : «Parfois, il vaut mieux ne pas faire de la participation... plutôt que de faire croire qu'on en fait». Il cite l'exemple de ces mères migrantes qui sont invitées au conseil de participation de l'école de leur enfant. Mais n'ont pas les moyens de participer, faute de parler la langue véhiculaire de la réunion. En d'autres mots, elles n'ont pas accès aux codes du pouvoir pour se faire entendre, elles ne sont donc pas habilitées à prendre la parole.

«Cependant, note Christine Mahy, un certain travail a été accompli : des rapports sur le logement, la santé... ont été réalisés en tenant compte de la parole des pauvres». Le Réseau wallon fait aujourd'hui partie du Conseil supérieur du logement - lieu qui rassemble toute une série d'acteurs tels des architectes, notaires, syndicats, propriétaires... **Ce qui permet de replacer les questions dans les bonnes cases.** A titre d'exemple : aujourd'hui, la question de l'habitat permanent se retrouve enfin à l'ordre du jour de cette instance alors qu'avant, ce débat n'était tout simplement pas considéré comme une affaire de logement.

La participation des personnes précaires prend tout son sens quand elle se déploie au-delà des questions liées directement à l'aménagement des conditions de la pauvreté, on l'a dit. Mais ceci pose également la question de la formation et de la connaissance. «Si on me demandait de participer à l'élaboration des politiques fiscales, personnellement, j'en serais incapable», répond Mauro Striano, de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (Feantsa), en référence à la remarque d'Hugues-Olivier Hubert.

## Participez, il en restera toujours quelque chose...

Résumons-nous. Le discours politique installe les dispositifs de participation des plus pauvres dans le cadre d'un approfondissement structurel des mécanismes de lutte contre la pauvreté. Dans les faits, on constate que la participation est un bel outil de lutte contre la pauvreté sociale et a des impacts positifs au niveau individuel, mais on peine à voir un résultat au niveau de la pauvreté structurelle. Nos interlocuteurs ne sont pas dupes. **Si la participation a ceci de positif qu'elle approfondit notre démocratie, elle ne remplacera jamais une politique fiscale réellement redistributive ou une politique du logement qui permettrait à chacun d'être logé décemment**, quelles que soient ses ressources.

Définir la portée réelle de la participation et sa place dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté ne suffit pas. Il nous faut également énoncer un certain nombre de **conditions à respecter** pour que cette participation soit effective et non pas simplement occupationnelle.

## La première est le cadre

Pour Christine Mahy, il faut un esprit d'éducation permanente : «**Le travailleur social doit se vivre, non seulement comme professionnel, mais aussi comme citoyen. Il ne suffit pas de rapporter des expertises de vie mais il faut aussi les mettre réellement en discussion, sans naïveté. Ce qui signifie être conscient du déséquilibre qui existe quand tous les acteurs sont rassemblés autour de la table et veiller, en tant que professionnel, à créer les conditions pour une vraie participation et non une participation comme alibi.**»

Il s'agit donc de promouvoir des lieux et des actions de participation intelligentes et non culpabilisatrices. Un exemple ? La Feantsa nous emmène en Ecosse où le Glasgow homeless network a mis en place un système de tables-rondes auxquelles participent des sans-abri, des travailleurs du secteur et des fonctionnaires des municipalités. Avant chaque assemblée, les responsables politiques sont invités à présenter les mesures prises pour faire avancer le dossier. «Ce modèle serait-il reproductible dans d'autres pays ?», s'interroge Moro Striano.

## La seconde, l'horloge

Le temps de la participation n'est pas celui du politique, dont l'échéance est l'élection. Se met-on dans le rythme d'un agenda dicté par ce dernier ou suit-on le rythme des populations avec lesquelles on travaille ?... Christine Mahy ne prône ni l'un ni l'autre, mais plutôt un «mix» entre les deux positions «parce qu'il existe des trains à ne pas laisser passer, mais qu'on ne peut pour autant faire l'impasse d'un travail de fond». Les résultats du travail réalisé à long terme sur le terrain doit être «stocké» pour percuter, à un moment ou à un autre, par rapport à l'agenda politique. C'est notamment ce qui s'est passé dans le cadre de l'élaboration sur le Rapport général de lutte contre la pauvreté, intervient Monique Couillard De Smet d'ATD Quart-Monde, «c'est le fruit du travail réalisé en amont pendant deux ans, avec les personnes en situation de pauvreté qui a permis d'aboutir à ce rapport». Pour reprendre Loïc Blondiaux, la capacité de mise à l'agenda est une dimension éminemment politique (d'exercice du pouvoir politique). Il faut suivre les incitations venant d'en haut mais aussi promouvoir les mouvements venant du bas.

## La troisième, la table

Il faut mettre quelque chose en jeu, un vrai sujet, une vraie préoccupation, pour avoir un pouvoir d'influence sur la décision. Et autour de la table, ne pas craindre le conflit : «à partir du moment où les personnes participantes ont la possibilité d'être contre ce qu'on leur propose, alors il peut y avoir de la participation», avance Alexandre Ansay.

Une table, une horloge et un cadre... Associations motivées cherchent local spacieux pour débats audacieux. Urgent.

1 [www.lespauvresfontdelapolitique.be](http://www.lespauvresfontdelapolitique.be)

2 Bruxelles Informations Sociales n°161, 'L'accès aux droits sociaux fondamentaux', juin 2010 (édito)



## Programme

8h30	<i>Accueil des participants / Café</i>	
9h15	<b>Ouverture</b>	Michel Pettiaux (CBCS et FBLP)
9h25	<b>Pour qui ? Pour quoi ?</b> La participation: quels enjeux des quinze dernières années ? La participation: un droit fondamental	Thomas Lemaigre (Agence Alter) Benoît Van der Meersch
10h15	<b>Comment?</b> La participation des usagers au niveau d'actions individuelles, collectives et politiques: un processus en étapes, comment et à quelles conditions?	Hugues-Olivier Hubert (FCSS)
10h45	<i>Pause café</i>	
11h00	<b>Exemples concrets</b> de processus participatifs	Nathalie Delaleeuwe (Periferia) Freek Spinnewijn (Feantsa)
11h30	<b>Impacts et impasses</b> Deux contributions + débat avec la salle	Danielle Dierckx (Oases, Université d'Anvers) Annette Perdaens (Observatoire bruxellois de la Santé et du Social)
12h45	<i>Lunch (sandwiches)</i>	
14h00	<b>La participation: et après?</b> Quelles sont les perspectives futures pour les processus participatifs? Panel + débat avec la salle	Abraham Franssen (Centre d'études sociologiques, FUSL) Christine Mahy (Réseau belge de lutte contre la pauvreté) Loïc Blondiaux (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)
15h00	<b>La participation: quoi d'autre?</b> Quelles sont les alternatives à la participation pour lutter contre la pauvreté? Deux contributions + débat avec la salle	Philippe Pochet (Institut syndical européen) Ricardo Cherenti (Fédération des CPAS de Wallonie)
16h15	<b>Conclusions</b>	Aude Garely (Agence Alter) et Stéphanie Devlésaver (CBCS)
16h30	<i>Verre de l'amitié</i>	



# Paroles de scientifiques



# «La participation dans les politiques européennes : AVANCÉE OU LEURRE ?»

Chercheur depuis 2000 à l'Observatoire Social Européen (OSE), Ramón Peña-Casas traite aussi bien des questions d'inclusion sociale que de qualité de l'emploi ou des travailleurs pauvres dans le cadre des politiques européennes. Conversation autour des processus participatifs dans les politiques européennes à partir de la lorgnette belge.

**D'après vous, le «golden age» de la participation, c'était au début des années 2000, avec notamment, la mise en place de la Méthode de Coordination Ouverte (MOC) dans le cadre de la stratégie de Lisbonne<sup>1</sup>. Plus précisément, en quoi consiste-t-elle ?...**

«La MOC désigne un processus de gouvernance «souple», fondé sur des piliers complémentaires : la définition d'objectifs et d'indicateurs communs à tous, assortie d'un processus de rapportage régulier qui permettent de se comparer aux autres pays européens. La méthode est dite souple car elle s'applique à des domaines où les compétences n'ont pas été déléguées au niveau européen et restent essentiellement aux mains des Etats-membres, ce qui est le cas de la plupart des politiques sociales. Un des grands apports de la MOC a été de **mettre la question de la lutte contre la pauvreté à l'agenda politique, de manière claire, et ce tant au niveau européen qu'à celui des Etats-membres.**

Pour beaucoup de pays de l'Europe des 15 d'alors, il n'existait pas de statistiques ou d'évaluations de la situation en termes de pauvreté et encore moins en termes d'exclusion sociale. La nécessité d'un processus participatif pour la définition des politiques de lutte contre la pauvreté est l'un des quatre objectifs communs fondamentaux de la MOC inclusion, et en ce sens, **elle a favorisé le développement d'une plus grande participation dans tous les pays européens** ; même si l'on peut bien sûr toujours regretter que cette participation soit le plus souvent assez formelle et purement consultative.

En Belgique, nous ne partions cependant pas de rien : un processus consultatif (participatif) existait déjà pour le Rapport général de lutte contre la pauvreté...<sup>2</sup> Mais nous n'avions pas pour autant une véritable définition de stratégie nationale en termes de lutte contre la pauvreté ni de bons indicateurs. Nous avions l'outil, la réflexion, **mais ce n'était pas clairement inséré dans l'agenda politique**».

**Quel type de participation la MOC implique-t-elle ?**

«Le concept participatif de la MOC consiste surtout à inviter autour de la table **tous les partenaires classiques** (ONG, syndicats, employeurs). La MOC a justifié, par exemple, la création du **Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté** (BAPN<sup>3</sup>), ce qui est positif. Mais le processus a de fâcheuses tendances à tourner un peu en rond : ce sont finalement toujours les mêmes acteurs que l'on retrouve autour de la table et certaines grandes ONG actives sur le terrain n'y sont jamais représentées. Et pareil pour les employeurs.

Se pose aussi la question de la faiblesse de l'interaction avec un autre grand processus participatif belge, celui mené par le **service de lutte contre la pauvreté du Centre pour l'égalité des chances** autour du suivi bisannuel du Rapport Général sur la pauvreté».

**Au milieu des années 2000, la stratégie de Lisbonne a été revue ...**

«Elle est devenue la stratégie «*croissance et emploi*». On ne peut être plus clairs sur les objectifs !»

1 La stratégie de Lisbonne est l'axe majeur de politique économique et de développement de l'Union européenne entre 2000 et 2010, décidé au Conseil européen de Lisbonne de mars 2000 par les quinze États membres de l'Union européenne d'alors. L'objectif de cette stratégie fixé par le Conseil européen de Lisbonne est de faire de l'Union européenne «*économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale*». À mi-parcours, en 2004-2005, l'analyse de la stratégie de Lisbonne a montré que celle-ci avait été jusqu'alors un échec parce que les États membres n'ont pas tenu leurs engagements pris selon la méthode ouverte de coordination, **non contraignante**. La stratégie a été recentrée en 2005 sur la croissance économique et l'augmentation de l'emploi. Source : <http://fr.wikipedia.org/> Depuis 2010, la Stratégie Europe 2020 a succédé à ces stratégies, et ce jusqu'à l'horizon 2020.

2 <http://www.luttepauvrete.be/publicationsautresgeneral.htm>





## Les causes de ce retournement ?

«Les facteurs sont multiples. Le vent était favorable jusque-là, grâce notamment à une **majorité de gouvernements socio-démocrates apparus fin des années 2000** au sein de l'Union. Ce qui a permis d'obtenir la stratégie de Lisbonne, le traité d'Amsterdam <sup>4</sup> avec ses composants sociaux, sorte de compensation au traité de Maastricht : face à la création de l'Union monétaire et économique (marché unique), ils ont donné, en contre partie, une dimension plus sociale au niveau européen.

Puis **la crise économique et les coûts de l'élargissement de l'Union européenne** ont fait peur à un certain nombre de pays ; surviennent également des changements de majorité au niveau européen, un **changement d'équilibre de pouvoirs** au sein du Conseil. Les pays qui soutenaient le plus le volet social se retrouvent de plus en plus isolés au sein des 27. La France de Sarkozy n'est pas celle de Jospin !

Enfin, une évaluation de la stratégie européenne pour l'emploi est réalisée en 2002 : dans ce contexte particulier de crise, elle a été qualifiée de **'trop dispersée, trop sociale, pas assez focalisée'**... Le social est alors passé en quatrième priorité. D'abord au sein de la Stratégie emploi, puis dans le cadre plus large de la **Stratégie Croissance et Emploi** en 2005. Ce dernier a clairement subordonné le social et l'emploi à la croissance économique. La nouvelle Stratégie Europe 2020 a encore accru cette prévalence de l'économique».

## Avec quelles conséquences directes ?

«Conseil européen et chefs d'état ont pris la décision de rationaliser, le **«streamlining»** s'est imposé (signifie *'dégraissage d'entreprise'*, dans le registre de l'économie), accompagné de tout un processus de restructuration compliqué de la MOC elle-même au sein de l'ensemble de la stratégie de Lisbonne pour devenir **«croissance et emploi»**.

## Rationaliser pour éviter la dimension «floue» propre au social ...

«Certains se plaignaient d'un processus trop lourd... A l'arrivée des nouveaux Etats membres – les 10 arrivés en 2004 ainsi que la Bulgarie et la Roumanie en 2007 – on a favorisé les plus petits rapports tous les 3 ans au lieu d'un plan d'action national tous les ans afin de pouvoir continuer à fonctionner à 27.<sup>5</sup> Avec pour résultat de faire passer à la trappe, au nom de la rationalité, **la référence à la qualité** : dimension qui était initialement à insuffler dans toutes les politiques sociales, d'emploi, etc.

Dès la restructuration de la Stratégie de Lisbonne en Stratégie pour l'emploi et la croissance, l'accent a été mis quasi exclusivement sur la maximisation du taux d'emploi pour favoriser la croissance économique, ce qui s'est traduit dans la MOC sociale par une insistance sur le rôle essentiel, voire exclusif, de l'emploi comme outil de lutte contre la pauvreté. Et ce, malgré la mise en évidence du phénomène croissant des travailleurs pauvres dans la plupart des pays européens».



«Un des grands apports de la MOC a été de mettre la question de la lutte contre la pauvreté à l'agenda politique, de manière claire, et ce tant au niveau européen qu'à celui des Etats-membres.»

### Concrètement, qu'a-t-on perdu avec la nouvelle stratégie Europe 2020 et la révision de la MOC ?

«On a surtout perdu en termes d'élan politique ; en termes de procédure, cela n'a pas tellement changé. Au sein de la MOC sociale comme on l'appelle aujourd'hui, sont toujours présents les 3 piliers - inclusion sociale, pension et soins de santé - qui font eux-mêmes partie de la stratégie «*croissance emploi*». Les grands objectifs communs agréés en 2001 sont toujours présents dans la MOC d'aujourd'hui, **mais avec un équilibrage différent** ; avec ce mouvement de recentrement notamment sur des éléments très particuliers, tel que l'emploi. A partir de là, des concepts comme **l'inclusion sociale active** ont vu le jour – faire participer plus ceux qui sont en dehors – : les détenteurs de RIS deviennent les **nouvelles cibles**. Ce qui en Belgique correspond à la logique de l'Etat social actif, introduit notamment par la refonte en 2002 du système d'assistance sociale en un système dit «*d'intégration sociale*».

### Nouvelles cibles ou «*targets*», notion très présente dans le programme de l'Europe 2020...

«Cet élément est présent depuis les années 2000. C'est un élément procédural de ce genre de **méthode de gouvernance par indicateurs**. Les indicateurs, au-delà de servir à analyser la situation, servent à définir des **objectifs à court, moyen et long terme, à vérifier qu'on les réalise**. Il a cependant fallu presque 10 ans pour que des objectifs chiffrés soient introduits au niveau européen dans la MOC inclusion, contrairement à d'autres MOC comme celle sur l'emploi par exemple, ce qui montre bien, tant les difficultés pratiques que les réticences nationales, à mettre en œuvre ce type d'outil dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.»

### D'où, l'objectif quantifié de la MOC inclusion sociale de l'Union européenne est de dire : «à l'horizon 2020, il faut 20 millions de pauvres en moins»

Oui, mais les pauvres en question sont définis sur base de trois indicateurs - c'est l'idée de «**target composite**»: (1) taux de pauvreté relatif classique ; (2) Les personnes soumises à de la privation matérielle ; (3) Les personnes qui vivent dans des ménages avec une très faible intensité d'emploi.

Tous ces gens forment un groupe à l'intérieur duquel ils peuvent être très différents –peu cumulent les trois indicateurs – et c'est cet ensemble de population qu'il faut réduire de 20 millions.»

### Avec pour danger de focaliser sur une des trois groupes plutôt que sur l'ensemble...

«Cibler des groupes peut effectivement aller à l'encontre d'une égalité sociale... **Quand on cible un groupe, par définition, on en exclut tous les autres**. Par exemple, augmenter uniquement l'intensité d'emploi de tous les ménages... Ou, pour caricaturer, on pourrait tout cibler sur la pauvreté des enfants mais moins investir dans la pauvreté des parents. Alors que, techniquement, voire mécaniquement, si nous voulons diminuer la pauvreté des enfants, nous devons également et **avant tout** diminuer celle de leurs parents. Il n'y a pas de miracle.»

### Cette idée de cible composite - condition nécessaire pour arriver à un consensus entre tous les Etats membres - introduit beaucoup de confusions et de critiques

«Elle amène en effet bien plus d'effets pervers que positifs. L'effet positif attendu consistait à responsabiliser les politiques: *'vous vous êtes engagés à réduire la pauvreté d'autant de personnes ; à mi-terme, où en êtes-vous ?'*... Mais **cela ouvre grand la porte aux dangers de manipulation des statistiques** pour répondre aux objectifs».

### Le targeting, une forme de manipulation ?...

«Personnellement, j'ai toujours été opposé à ce type de quantification, particulièrement dans le domaine de la pauvreté et l'exclusion sociale, pour lequel les bases quantitatives sont plus fragiles. Mais quand cette affaire de targeting est apparue, un changement s'est opéré, tant au niveau de la procédure d'élaboration des indicateurs que de la participation. On s'est rendu compte qu'on n'avait plus rien à dire !

3 Plus d'infos sur <http://www.bapn.be/>

4 Le traité d'Amsterdam a été signé le 2 octobre 1997 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1999. Il a modifié le traité instituant la Communauté européenne (traité CE) et le Traité sur l'Union européenne (ou Traité de Maastricht, traité UE). Son objectif était de créer un «*espace de liberté, de sécurité et de justice*», ébauchant le principe d'une coopération judiciaire. Source : <http://fr.wikipedia.org/>

5 «*C'est devenu tellement compliqué entre Etats membres, concernant l'«inclusion sociale» notamment, que c'est très difficile pour ceux qui la soutiennent à fond de relayer les critiques : cela revient à scier la branche sur laquelle ils sont assis*», précise Ramón Peña-Casas.

Avant, il existait un groupe «*indicateurs*» fédéral - dont je fais partie, constitué notamment de représentants d'ONG, mais aussi d'académiques et de représentants des diverses administrations, qui depuis les années 2000, avait pour objectifs de réfléchir aux indicateurs de pauvreté et d'exclusion à incorporer dans le cadre du plan d'action national. On pouvait critiquer, ajouter d'autres indicateurs non pris en compte par l'Europe, etc. Depuis la définition d'objectifs chiffrés dans la MOC au niveau européen puis belge, le processus a changé. **Les targets ne sont ni décidés par le groupe «*indicateurs*» ni par une quelconque démarche participative.** Comme dans le cadre de l'Europe 2020, le plan d'action belge de lutte contre la pauvreté n'est désormais qu'une partie mineure d'un ensemble plus vaste centré sur l'économique (le Programme National de Réforme). Les targets belges sont fixés par un groupe politique restreint, constitué par les représentants des administrations et des divers cabinets impliqués dans la lutte contre la pauvreté, piloté par le cabinet du Premier Ministre en première instance, puisqu'il pilote la stratégie d'ensemble».

## Aujourd'hui, le débat n'est plus possible autour des indicateurs ?

«Nous avons eu droit à un ou deux séminaires durant lesquels nous étions censés discuter de la mise en place des targets alors que tout était préparé et décidé par les cabinets. Il s'agissait en fait plus d'une présentation que d'une consultation. Les remarques ou critiques émises n'ont guère été entendues. On leur a fait remarquer, par exemple, qu'il n'y avait pas de target concernant les inégalités économiques, question pourtant essentielle. Autre critique : j'étais personnellement très perplexe quant à l'indicateur «*ménage avec faible intensité d'emploi*». Techniquement, faire passer un ménage hors de la cible ne voulait pas dire pour autant qu'il était sorti de la pauvreté... Et aucune différence n'était faite entre travail à temps plein et à mi-temps. Or, en termes de pauvreté, c'est un facteur à prendre en compte ! Nous pouvions formuler ces critiques, faire une note, mais après... On se demandait ce qu'on faisait encore là».

## Cette orientation vers des groupes ciblés défavorise-t-elle clairement le lien participatif ?

«Je dirais plutôt que **cela le complexifie**. Au plus on cible, au plus on travaille avec un acteur spécifique. Passer d'une réflexion sur l'inclusion sociale au sens large à des sujets plus spécifiques a pour conséquence de faire participer au débat des ONG représentatives de ces sujets spécifiques. Ce qui amène beaucoup de monde et donne des pouvoirs différents entre ONG elles-mêmes au sein du processus. Sur le plan européen par exemple, Eurochild, association plus marginale à la base, est devenu un partenaire important à travers cette question «*pauvreté des enfants*». Pareil pour la Feantisa, montée en puissance via les politiques ciblées sans-abrisme. La Commission soutient tout cela au nom du processus participatif - et c'est très bien -, mais aussi parce qu'elle a besoin d'avoir des interlocuteurs de référence. Résultat : c'est parfois confus et difficile de savoir quel type de position est représenté. La Commission, quant à elle, est satisfaite : elle diminue le nombre d'enfants pauvres, donc le nombre de pauvres. Elle arrive à avoir des résultats sur un phénomène complexe et multidimensionnel tel que la pauvreté...».

## Aurait-on perdu tous les acquis des débuts de l'Union ?...

«Non, heureusement, il existe ce phénomène de **l'effet «*cliquet*»** : une fois qu'un élément est introduit dans la rhétorique européenne, c'est difficile de le faire disparaître par la suite. Même si la lutte contre la pauvreté est devenue «*inclusion sociale*» - question du verre à moitié vide ou à moitié plein - bon an mal an, **la question de la pauvreté, la MOC, même si réduite**, sont toujours là. Bref, tous les éléments constitutifs ne sont pas perdus : agrément autour d'objectifs communs de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale, indicateurs, procédure de reporting annuel qui fait qu'un pays ne peut pas dire du jour au lendemain : «*je n'en ai rien à faire de la lutte contre la pauvreté...*».

En ce qui concerne l'inclusion sociale, le concept continue aussi à exister, mais sous une forme restreinte et subordonnée à la dimension économique/emploi qui est devenu le focus principal. Le social est maintenu mais à travers une plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté, une proposition de la Commission. Après, tout dépend de l'usage politique que l'on veut en faire. Personnellement, je reste très perplexe par rapport à ce dispositif... Il faut pourtant reconnaître que la Commission fait ce qu'elle peut, à savoir prendre la température auprès des Etats-membres et du Conseil. Mais dès qu'il peut y avoir blocage d'un pays ou d'un autre, le point est retiré de l'agenda...».

## La Belgique conserve quand même son héritage participatif...

«Oui, les assemblées, les lieux, les procédures sont là pour permettre d'entendre les personnes pauvres ; elles sont écoutées, **ou plutôt consultées...** comme le groupe «*indicateurs*» est écouté sur les targets ! On prend bien note, on spécifie bien dans les rapports qu'on a fait participer. La question est : **que fait-on de ce qu'ils disent ?...**»

## Le Service fédéral de Lutte contre la Pauvreté pourrait être, selon vous, une référence commune et un levier d'action important...

«C'est un petit service créé au sein du Centre pour l'Egalité pour faire ce monitoring suivi du Rapport général annuel de lutte contre la pauvreté. Il est cantonné à cette mission-là, très précise. Quand est arrivé le processus de MOC «*inclusion sociale*», il a été associé mais un petit peu comme un stakeholder - partie prenante - **alors qu'il aurait fallu beaucoup plus de croisements**. Personnellement, je suggère - mais c'est à nouveau difficilement réalisable budgétairement - que ce service soit chargé statutairement de faire un rapport tous les deux ans, rapport scientifique complet sur la situation de la pauvreté en Belgique. Et qu'il soit fait en étant **intégré dans leur mode participatif**, beaucoup plus riche. Encore faut-il lui affecter les moyens nécessaires à cette tâche.»

### Et en Belgique, du côté des Régions, quelle application des politiques européennes ?

Avant les années 2000 existait le plan d'action national belge d'inclusion ; à présent, chaque Région développe son propre plan d'inclusion, prioritaire par rapport au fédéral.

#### Ce qui a pour effet de limiter les forces au niveau fédéral

«Mais ce qui est en cohérence avec notre structure institutionnelle», explique Ramón Peña-Casas, «le rôle du fédéral étant de veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de disparités entre Nord et Sud, etc. Et restent bien heureusement fédéraux les principaux leviers de lutte contre la pauvreté tels que les mécanismes de redistribution à travers la protection sociale, la fiscalité,...».

#### Et au niveau régional belge, les stratégies sont de plus en plus divergentes...

«Le Nord aime beaucoup les objectifs quantifiés : indicateurs, ciblage à l'anglo-saxonne ; le Sud a une approche plus universaliste, à la française. Comme pour le rapport de lutte contre la pauvreté, cette approche se base sur la constitution belge et ses droits fondamentaux. Ces droits doivent être égaux pour tous les citoyens ; on attaque donc la question de la pauvreté sous l'angle des citoyens qui n'ont pas l'égalité. Le déni de ces droits fondamentaux, c'est la pauvreté. Une tension se crée effectivement entre ces deux modèles de gouvernance différents. La Belgique a toujours fait coexister les deux conceptions. Suite à des coupes budgétaires par exemple, il est nécessaire de mettre en place des politiques très ciblées – mais aujourd'hui, on passe de plus en plus du côté du «targeting». Et si les Flamands sont prêts à suivre, la Wallonie, elle, continue à appliquer son plan régional de cohésion sociale».

#### Autre avantage du Service de Lutte contre la Pauvreté : sa neutralité...

«Certains disent qu'il est trop pro-associatif. Mais ce serait effectivement une référence moins sujette à caution qu'un centre de recherche spécifique ou le fédéral, toujours un peu suspect, vu les différents enjeux qu'il sous-tend. C'est une manière, selon moi, d'avoir une référence claire, mais aussi légitime, sur le point de vue et la situation de la Belgique fédérale en matières de politiques de lutte contre la pauvreté. Selon moi, il faudrait investir plus massivement dans la recherche autour de la pauvreté. Mais nous ne disposons pas des budgets...».

#### Il y a un manque d'information criant sur ces dispositifs mis en place via l'Europe...

«C'est évident, le processus 'inclusion sociale' reste méconnu à l'heure actuelle, et ce malgré les efforts des administrations pour le faire connaître, notamment du SPP intégration sociale qui élabore le rapport. La Belgique n'échappe pas à une tendance générale : il y a parfois une trop grande subordination aux contraintes européennes qui sont pourtant relativement formelles en la matière. Ils font ce que l'Europe leur demande, ils veulent trop 'coller à'. Parce que c'est un processus qu'on a soutenu et qu'en tant qu'administration, elle fait ce qu'on lui demande de faire. La Belgique est un très bon élève, mais elle a parfois tendance à se tromper de devoirs... On manque d'impulsion politique (face à des politiques européennes non contraignantes, à la base, ndr).

Bien sûr, c'est difficile pour la Belgique d'aller contre ce qui se passe au niveau européen. Au mieux, elle peut défendre les acquis, mais de là à proposer du neuf... La question de la lutte contre la pauvreté est une question complexe... sinon il n'y aurait plus de pauvres depuis longtemps ! Ce n'est pas qu'une question d'argent ou d'infrastructure, mais c'est bien multidimensionnel. Il n'existe pas de solution miracle et dans un pays complexe comme la Belgique, cela complexifie d'autant les solutions à mettre en place».

#### D'où, ma question : existe-t-il encore des moyens d'influer ?

«Vous avez un pouvoir, c'est votre bulletin de vote, ne l'oubliez pas ! C'est ce que je dis toujours aux personnes dans la pauvreté. Le danger, font remarquer certains, c'est que quand on dit cela, il se peut que le vote des pauvres se tourne vers ceux qui font de belles promesses ou stigmatisent des boucs-émissaires faciles et généralement erronés, notamment l'extrême droite... L'éducation et l'information civique font aussi partie de l'ensemble complexe des politiques qui permettront d'aboutir à des véritables inclusion et intégration sociales en Belgique et en Europe».



# Paroles de scientifiques





# L'ACTION DES PAUVRES, POUR ET AVEC LES PAUVRES

*quelles conditions pour un véritable dialogue conflictuel ?...*

Comment aller au-delà du fossé qui existe entre autorités politiques et 'usagers' ? Comment établir des liens et des allers-retours entre ces différentes prises de parole / dans quel rapport de forces / dans quelle redistribution des pouvoirs ? Autrement dit, comment la démocratie participative pourrait-elle être un gage de réduction des inégalités sociales, économiques et culturelles ? Dans cet article, sont examinées successivement les cinq conditions pour qu'il y ait un véritable dialogue conflictuel. A savoir : vivre dans la société une définition exigeante de la démocratie ; construire la démocratie culturelle et sociale ; construire un groupe mobilisé et la culture des personnes pauvres ; capacité de repérer des alliés et de réaliser des alliances solides et claires dans la durée ; agir sur la rivalité possible entre les divers groupes dominants et négocier, voire s'allier aux groupes dominants les plus ouverts aux revendications.

## CONDITION 1

### Vivre dans la société une définition exigeante de la démocratie

Cette condition est le préalable et le fondement des autres conditions de reconnaissance de la pauvreté comme question sociale et comme logique d'action collective et individuelle. En effet, la production de la pauvreté et la façon d'y répondre sont d'abord des questions qui se posent de façon spécifique dans une société démocratique basée sur l'égalité des droits et une hiérarchie des devoirs. Dans une société démocratique, comme le fait remarquer P. Ricoeur<sup>1</sup>, la démocratie, qui s'est instaurée de manière toujours incertaine et incomplète, peut se définir de la façon suivante : «*Par rapport à la notion de conflit est démocratique un Etat qui ne se propose pas d'éliminer les conflits, mais d'inventer les procédures leur permettant de s'exprimer et de rester négociables... par rapport au pouvoir, je dirai que la démocratie est le régime dans lequel la participation à la décision est assurée à un nombre toujours plus grand de citoyens... en outre, il y a la nécessité de diviser le pouvoir contre lui-même*».

## CONDITION 2

### Construire la démocratie culturelle et sociale

Pour pouvoir agir et construire un dialogue conflictuel, la société - et c'est loin d'être le cas - doit aussi se construire en tant que démocratie culturelle et démocratie sociale, conditions nécessaires à la démocratie politique. **La démocratie culturelle doit être existante par l'éducation et la formation** qui permettent au groupe des pauvres de lutter contre la stigmatisation et de porter fièrement les revendications de son groupe tout en pouvant gérer, après le conflit, la négociation et la coopération. La démocratie culturelle doit permettre à la culture des groupes de haut statut ou dominant de maîtriser une culture de la reconnaissance de l'autre et de la dignité de chacun et de tous dans ses droits (au sens de

suite page 18 

\* Professeur ordinaire émérite UCL, actuellement professeur invité à Fopes-UCL et chercheur associé au CirtesGenève.

1 Ricoeur P., (1985), «*Ethique et Politique*», Esprit, n°101, mai, pp.1-11.

capacités effectives d'agir) et des devoirs (au sens de faire dans la société ce qu'on est capable de réaliser pour les autres et pour soi). La démocratie sociale se développe sur base de la construction de groupes distincts conduits à la fois :

- par leurs intérêts et leurs valeurs ;
- par l'acceptation des contrepouvoirs ;
- par la primauté de la justice et du bien commun et donc une répartition juste et maîtrisée des richesses (revenus, patrimoine, etc..) entre les citoyens et les groupes sociaux.

Démocratie culturelle et démocratie sociale sont des pierres angulaires de la construction de la démocratie politique et sociétale : elles sont éducation et fabrication des schèmes culturels, des valeurs, des comportements, des procédures et des décisions qui rendent pensable, crédible et active la démocratie politique (et donc le dialogue conflictuel qui en est le principe de fonctionnement central). En effet, comme le fait remarquer R. Rémond: «...la démocratie appelle une éducation. On ne naît pas démocrate: on le devient. **La démocratie ne va pas de soi, elle n'est pas naturelle** : elle est même le contraire de l'état de nature. C'est le produit de l'histoire, une construction de la raison, maintenue par la volonté. Que la raison défaille, ou que la volonté se relâche, et la démocratie risque de succomber. Elle n'est pas inscrite dans le code génétique d'aucun peuple. Aussi est-elle fragile et ses réalisations précaires. **Chaque génération doit la réinventer.** Elle requiert donc une éducation qui comporte l'apprentissage de ce qu'est la politique, son pouvoir et ses limites»<sup>2</sup>.

### CONDITION 3

#### Construire un groupe mobilisé et la culture des personnes pauvres ou précarisées

Pour mettre en œuvre la démocratie culturelle et sociale, un travail de longue durée est nécessaire à la fois aux plans social et culturel. En effet, la condition et la position de pauvres, de précaires sont le plus souvent pensées socialement comme un processus naturel dont les principaux responsables sont les pauvres et les précaires eux-mêmes. Cette naturalisation de la pauvreté et de la responsabilisation individuelle exclusive sont souvent intériorisées au travers d'un sentiment de honte et d'une faible estime de soi des pauvres et des précaires ainsi que de stéréotypes et de préjugés accusateurs et stigmatisants. Construire historiquement la conscience collective et individuelle qu'il ne s'agit pas d'un processus naturel lié à la seule responsabilité individuelle mais d'abord d'un processus social producteur d'inégalités économiques, culturelles et sociales qui s'intériorisent durablement, se fabrique grâce à l'action longue de mouvements sociaux. **Un premier défi est donc la construction difficile de groupes et de mouvements**

«Un premier défi est la construction difficile de groupes et de mouvements structurés pouvant affronter l'action dans la durée.»

**structurés pouvant affronter l'action dans la durée**, travail en perpétuel recommencement vu la rotation des personnes dans les associations ; les effets multiples du cumul des inégalités et de leurs effets systémiques<sup>3</sup> sur leurs pratiques. Il est donc essentiel qu'un groupe effectif et solidaire de pauvres et de précaires commence à modifier ses «capacités» d'action sociale et culturelle. **Un second défi est la transformation de la culture des pauvres afin de sortir de la logique que leur impose la stigmatisation vécue** dont les effets sont très délétères (comme de nombreuses études de psychologie sociale et de sociologie l'ont montré<sup>4</sup>) sur de nombreux domaines de leur vie. En effet, aussi longtemps que les situations sociales induisant la pauvreté ne sont pas vécues et comprises au travers de la notion d'inégalité, ces situations existent symboliquement<sup>5</sup> dans la culture vécue par les individus concernés, essentiellement comme un destin, la nature des choses, le «ça va de soi». Seule une action culturelle prolongée vécue dans un groupe qui s'organise seul et avec d'autres, permet de lutter contre la honte, de revendiquer collectivement, de dénoncer les inégalités et de prendre activement part à la transformation juste des conditions de vie et des positions sociales, d'affronter réellement le stigmate en se séparant d'une stratégie de déni ou d'évitement. Cependant, dans le même temps, le groupe doit agir sur

lui-même, sur les marques du cumul des inégalités dans les têtes, les cœurs et les comportements afin de réaliser un partage «réaliste» des responsabilités et des changements à accomplir d'une part, dans le système et les groupes dominants ou de haut statut<sup>6</sup> et d'autre part, ceux à réaliser dans son groupe ou en soi-même et qui ne dépendent pas seulement des autres<sup>7</sup>. En effet, il ne faut pas sous-estimer le poids lourd des effets individualisés et intériorisés des inégalités subies de génération en génération, effets soulignés par exemple par les travaux de J. Furtos et de nombreux articles de la revue Rhizome.

### CONDITION 4

#### Repérer des alliés et réaliser des alliances solides et claires dans la durée

Comme la pauvreté et le processus de précarisation concernent la société dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles et symboliques et vu – comme le rappelle souvent R. Castel<sup>8</sup> – le poids des contraintes sociales et des rapports de pouvoir et de domination, le groupe des pauvres et précaires pour agir, même quand il est parvenu à se construire comme groupe mobilisé et organisé, ne peut sans doute peser sur les rapports de pouvoir ou de domination **qu'en développant une stratégie d'ouverture vers d'autres groupes et une stratégie d'alliances claires et solides**, sur des revendications hiérarchisées et programmées dans la durée, vu le poids des intérêts des autres groupes. Ce repérage et ces alliances doivent aller en priorité vers les groupes actifs dans la construction de la démocratie socioéconomique et

de la démocratie culturelle. Elles doivent se conclure avec plusieurs partenaires et les objectifs et résultats à atteindre doivent être coordonnés et hiérarchisés entre eux et obtenus graduellement afin que chaque étape atteinte renforce la cohésion des alliances et la force du groupe des précaires et des pauvres. Sans cette stratégie, il est probable que des résultats effectifs et durables ne pourront être acquis. En étant conscients de la logique systémique des inégalités cumulatives du processus de précarisation et de pauvreté, plusieurs objectifs doivent être atteints **par une action multisectorielle** afin d'utiliser des effets de levier en cascade contre la logique systémique des inégalités. Les alliances conclues et la force propre du groupe devraient se centrer de façon coordonnée vers :

- a) un renforcement continu de la lutte contre les inégalités culturelles **par la lutte contre l'échec scolaire et une politique forte d'éducation permanente** développée par les mouvements culturels des précaires et des travailleurs<sup>9</sup>;
- b) la sécurité pour l'obtention d'un **logement digne et durable** y compris en appuyant l'aide à la construction et à la rénovation par les précaires et pauvres eux-mêmes ;
- c) l'introduction de **l'indexation forfaitaire de tous les revenus** pour permettre de collecter des moyens afin de créer un fonds d'emploi et la création d'emplois pour les personnes sans emploi et en insertion ;
- d) la mise en œuvre de **recherches continues** visant la connaissance fine du système des inégalités sur le court, moyen et long terme - et l'évaluation continue et scientifique des mesures - ces recherches étant soumises à l'avis d'un Conseil composé de précaires et de travailleurs . Enfin – et c'est essentiel - les mouvements porteurs doivent sans cesse renforcer leur cohésion et leur organisation ainsi que les débats internes afin de dégager des objectifs prioritaires qui permettent la solidité et la durée des alliances nécessaires pour atteindre ces objectifs et créer la dynamique du dialogue conflictuel nécessaire à l'approfondissement .de la démocratie appliquée à la lutte contre les inégalités frappant les précaires et les pauvres.

## CONDITION 5

### Agir sur la rivalité possible entre les divers groupes dominants et négocier, voire s'allier avec les groupes dominants les plus ouverts aux revendications.

Construire une dynamique de conflit et de coopération donc de dialogue conflictuel aboutissant à la négociation entre égaux en droits bien qu'inégaux en pouvoir, nécessite, outre la constitution d'un groupe mobilisé de précaires et de pauvres en alliance avec d'autres groupes constitués et organisés de citoyens et de travailleurs, la mise en œuvre d'une **stratégie de repérage des groupes dominants les plus ouverts aux revendications justes et légitimes des groupes dominés**. Et ce, notamment parce qu'une partie des groupes dominants adhère aux valeurs de justice et d'équité dans la citoyenneté et dans une mise en œuvre au moins partielle mais effective de la déclaration des droits de l'Homme et des droits sociaux, économiques et culturels. Il ne faut pas faire l'erreur de concevoir les groupes dominants comme une entité monolithique. En réalité, des rivalités de divers ordres peuvent

les séparer et introduire des possibilités de changement qui peuvent être saisies afin de renforcer les possibilités d'atteindre, par étape, les objectifs visés et négociés. D'ailleurs, l'observation des mouvements sociaux de précaires montre clairement l'utilité d'une politique d'alliance et de passage du conflit vers la négociation avec un ou plusieurs groupes de l'élite qui est en concurrence avec les groupes dominants et dirigeants. Cette alliance avec l'élite concurrente permet de réussir des réformes significatives. Car par cette alliance, cette élite concurrente et rivale du groupe dirigeant vise à la fois - me semble-t-il - à mobiliser une majorité de la société vers de nouveaux objectifs qui intéressent les groupes dominés tout en pouvant elle-même devenir un nouveau groupe dirigeant. Ce sont des opportunités que le groupe coalisé des pauvres et leurs alliés doivent sans doute saisir.

En examinant ces cinq conditions, on espère avoir apporté des éléments qui éclairent les conditions de possibilité de construire positivement un dialogue conflictuel permettant d'aboutir graduellement à une réduction radicale du processus et du système des inégalités. Mais comme actuellement les inégalités s'accroissent, elles produisent, de plus en plus, des précaires et des pauvres et créent des rivalités sociales et des sectarismes induisant le populisme et le chacun pour soi dans la société.

- 2 Rémond R., (1993), «*La démocratie appelle une éducation*», in le Monde, du 15/6/1993, p.2.
- 3 Bihl A, Pfefferkorn R., (2008), *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, Repères, notamment pp.30-77.
- 4 Par exemple : Herman G., (2007), *Travail, chômage et stigmatisation : une analyse psychosociale*, Bruxelles, de Boeck.
- 5 Freire P., (1983), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Petite collection Maspero, p.42, décrit de la façon suivante l'intériorisation symbolique métamorphosée de la domination liée à une position sociale dominée ou subordonnée: "Ils ont tellement entendu répéter qu'ils sont incapables, qu'ils ne savent rien, qu'ils ne peuvent rien comprendre, qu'ils sont malades, indolents et que pour toutes ces raisons, ils ne produisent rien, qu'ils finissent par se convaincre de leur incapacité. Ils se désignent eux-mêmes comme ceux qui ne savent rien et ils parlent du "doutor" (titre donné au Brésil à toute personne ayant un diplôme d'études supérieures, en particulier les ingénieurs, les médecins et les avocats) comme de quelqu'un qui sait et qu'ils doivent écouter".
- 6 Les groupes dominants, les professionnels et les intellectuels ont beaucoup de changements à accomplir suite au dialogue conflictuel, voir à ce propos par exemple dans le Bulletin national santé mentale et précarité dirigé par J. Furtos, le dossier : «*Ordonner le réel sans le stigmatiser*», (2007), revue Rhizome, n°26, mars, (téléchargeable sur site <http://www.orspere.fr/Presentation-de-l-orspere/>).
- 7 Martinot D., (2005), *Connaître le soi de l'élève et ses stratégies de protection face à l'échec*, in Toczek M.-C., Martinot D., (sous la direction de), (2005), *Le défi éducatif. Des situations pour réussir*, Paris, A. Colin. Pp. 83-116. Dans cet article, il est par exemple montré que «*pour continuer à penser du bien de lui, l'élève en difficulté peut s'enliser dans l'échec*».
- 8 Castel R., (2004), *Entre la contrainte sociale et le volontarisme politique*, in J. Bouveresse et D. Roche (sous la direction de), (2004), *La liberté par la connaissance. Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, Coll. Collège de France, pp.303-317. R. castel conduit notamment à ne pas confondre, à ne pas considérer comme équivalents, rapports de pouvoir et rapports de domination.
- 9 Ce qui est énuméré comme objectifs, est loin d'être exhaustif mais vise quelques domaines centraux de la logique systémique des inégalités.



# Paroles de scientifiques





# Le conseil consultatif des logements sociaux en Région de Bruxelles-Capitale : DU PROJET POLITIQUE À L'EXPÉRIENCE VÉCUE

Le 22 décembre 2000, une Ordonnance du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale généralise à l'ensemble des cités sociales de la Région les **conseils consultatifs de locataires** ou **Cocolo**, en fonctionnement depuis 1991 au sein des logements sociaux de la Ville de Bruxelles. Elle prévoit que ces conseils se constituent suite à des élections<sup>1</sup> chargées d'élire tous les trois ans des délégués au sein des habitants de **chaque Société Immobilière de Service Public (SISP)**. Pourquoi ce dispositif ? A quels objectifs est-il censé répondre ? Comment est-il vécu par les habitants qui s'y engagent ou non ? Que faut-il retenir de cette expérience pour penser la participation des acteurs dits «*faibles*»<sup>2</sup> ? Autant de questions auxquelles nous allons brièvement, tenter de répondre.


## Le cocolo : une construction avant tout politique

Selon l'Ordonnance, le Cocolo, composé de délégués élus pour trois ans par les habitants qu'ils sont chargés de représenter auprès des bailleurs sociaux, a une mission strictement consultative. **La participation est purement consultative. La co-décision n'y est pas envisagée.** Le cocolo peut rendre des avis, à son initiative ou à la demande de la SISP, sur «*toute question autre qu'à caractère individuel, relative aux compétences du CA de la SISP*»<sup>3</sup>. Plus précisément, les avis doivent porter sur les programmes de rénovation et d'aménagement, sur le règlement d'ordre intérieur, sur les modalités du calcul des charges et sur les animations culturelles, qu'il peut lui-même organiser<sup>4</sup>.

A cet égard, le Cocolo peut être considéré comme un **dispositif hybride flottant entre les notions de participation et de représentation**. Dans les débats parlementaires qui ont précédé le vote de l'ordonnance en mars 2000, les discussions sont vives entre les parlementaires qui sont les seuls initiateurs du dispositif et qui veulent des élections et les associations tenantes quant à elles d'une participation ouverte à tous les volontaires et ne s'encombrant pas de la lourdeur formelle des élections. Les parlementaires, quelle que soit leur sensibilité partisane, finissent par imposer leur point de vue.

Ne reposant pas sur des revendications préalables émanant des habitants de logements sociaux, le Cocolo s'impose comme une **production issue du volontarisme politique** et s'inscrit dans une **logique descendante, up-bottom**. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique commune à de nombreux dispositifs participatifs contemporains.

Mais pourquoi les politiques, en 2000, désirent-ils imposer le nouveau dispositif ? Les raisons sont diverses, liées à la fois à l'évolution propre du logement social à Bruxelles et à des enjeux internes au champ politique bruxellois. Selon son initiateur, Rudi Vervoort, le Cocolo doit aider à «réguler divers problèmes qu'engendre la cohabitation de populations socialement et culturellement différentes»<sup>5</sup>. L'approche participative et communautaire est donc conçue comme une réponse au surcroît de tensions dans les logements sociaux. Le dispositif devrait donc constituer une réponse politique à ces «problèmes sociaux».

suite page 22 

\* Sociologue, Professeure aux FUSL et Chargée de cours à l'ULB

1 Les premières élections pour la constitution des conseils consultatifs de locataires ont eu lieu le 31 janvier 2004; les deuxièmes eurent lieu le 28 janvier 2007; les dernières le 30 janvier 2010.

2 Au sens développé par JP. Payet et alii. Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani, Denis Laforgue (dir.), 2008, La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance, PU Rennes, coll. «*Le sens social*».

Par ailleurs en créant ce lieu de participation, les parlementaires ont bien l'intention de voir se renouer le dialogue entre les bailleurs sociaux, les SISP, devenues de «grosses machines», et les habitants. Ce souci de dialogue entre les SISP et les habitants s'accompagne aussi d'une volonté de faire du Cocolo un instrument de management. Être au plus près des attentes des locataires, c'est à la fois s'assurer que les décisions de gestion seront acceptées par ces derniers et éviter la manifestation redoutée de mécontentements. Ce souci de transparence s'accompagne également d'une volonté de voir les délégués prendre en charge une partie de la gestion quotidienne des affaires les concernant au premier chef. En faisant du Cocolo un «*interface*» entre les SISP et les locataires, celui-ci se constitue à la fois comme **courroie de transmission des demandes des locataires et comme lieu où se délèguent certaines responsabilités.**

Quant aux enjeux politiques locaux d'un tel dispositif ils sont de différents ordres. Pour la Région, obliger les bailleurs sociaux à accueillir le cocolo, c'est aussi les forcer à une plus grande transparence, laquelle n'a pas toujours été la qualité la plus reconnue des SISP. Le choix d'instaurer un dispositif participatif s'ancre aussi dans le **souci politique d'inventer de nouvelles formes de légitimation.** Il s'impose d'autant plus facilement qu'il est porté par des parlementaires et du personnel administratif sensibilisés à la question participative. Si le Cocolo est mis à l'ordre du jour, c'est aussi parce qu'il est porté par une nouvelle génération de femmes et d'hommes politiques qui ont un passé militant dans les mouvements de luttes urbaines et/ou qui ont été des travailleurs sociaux.

## **Mais que pensent les habitants des logements sociaux d'un tel dispositif conçu en dehors de toute demande sociale préalable ? Comment vont-ils l'investir, le critiquer, y résister ou l'ignorer ?**

### *Du dispositif conçu à l'expérience vécue : Un engagement citoyen à géométrie variable*

La participation aux élections fut assez importante en 2004 puisqu'elle atteignit 18,4%. En 2010 elle fut de 7,4%. En 2004, les résultats sont meilleurs dans la seconde couronne bruxelloise que dans la première. Ce différentiel épouse l'implantation des sociétés coopératives dans lesquelles il y a à la fois une habitude participative plus forte due à la structure coopérative, une population plus stable d'un point de vue résidentiel et mieux «dotée» en capitaux économiques et scolaires. Mais il existe des SISPS logeant une population précarisée où le vote fut important. La présence d'un tissu associatif local fort et l'ouverture dans le chef des SISP aux dynamiques émergentes ne sont sans doute pas étrangères à cette exception.

L'enquête a montré que l'engagement comme délégué ou la non-participation au Cocolo ne se fait pas de manière aléatoire, **les capitaux culturel et social jouent un rôle très discriminant dans le rapport à la participation.** Ce constat ne fait que redoubler des critiques déjà émises par des sociologues et politologues : la participation, y compris dans l'univers des logements sociaux, constituerait une sorte de «*cens social*»<sup>6</sup>, favorisant ceux qui dis-

posent de capitaux activables lors du processus de participation tels les réseaux de sociabilités, les compétences techniques et langagières et un engagement préalable.

Les habitants des logements sociaux bruxellois sont relativement peu présents au cours du processus participatif, lors des assemblées générales ou lorsqu'il s'agit pour les délégués de recueillir des demandes. Et ce pour plusieurs raisons. Soulignons d'abord les ambiguïtés du dispositif, à la fois basé sur le modèle de la représentation et sur la nécessaire participation des habitants au processus. **Or participer et voter, ce n'est pas le même métier.** Peut-on reprocher à un habitant qui, dans une logique représentative, a voté et délégué de ne pas participer à l'expérience participative et de ne pas l'alimenter par sa présence et ses demandes ? La relative absence des habitants lors des réunions vient aussi de ce que le dispositif prévoit qu'ils participent... à un dispositif. La vie de ce dernier est longue, trois ans et relativement formelle et technique. Une participation autour d'un projet est bien plus engageante. Ceci est particulièrement vrai pour la population jeune absente au moment des élections et durant le processus, sans doute plus sensible à des formes d'engagement plus labiles et temporaires. Le relatif désengagement habitant naît aussi du sentiment d'exclusion sociale et culturelle sans doute trop aigu pour s'investir dans l'espace public, **à moins de voir les intérêts vitaux en jeu**<sup>7</sup>. Le malentendu entre les délégués et les habitants se nourrit encore du hiatus entre les attentes habitantes et les réelles capacités d'action des Cocolos.

Au-delà des dispositions des habitants de logements sociaux à l'engagement, leur participation, pour qu'elle perdure dans le temps et débouche sur des actions concrètes, doit être supportée par d'autres acteurs, au poids institutionnel plus fort. La participation se construit à plusieurs. Or les supports externes ne sont pas toujours effectifs. Ainsi, le degré d'ouverture de la SISP à l'égard de l'expérience participative conditionne de manière déterminante son action. Des relations conflictuelles peuvent générer des blocages importants. A l'inverse, des relations basées sur une confiance réciproque facilitent le travail des délégués. Le danger, bien réel, d'une telle proximité est alors que le dispositif devienne un «*nouveau service*» de la SISP, laquelle a bien compris l'intérêt qu'elle pouvait avoir à le favoriser. L'acteur associatif local et régional joue aussi un rôle primordial. Les Cocolos qui fonctionnent bien sont ceux qui peuvent compter sur **l'appui des associations locales, à la fois comme acteur-ressource, comme relais mais aussi comme partenaires.**

### *Des propositions pour penser la participation*

Le jeu de la participation se joue à plusieurs acteurs qui ne disposent pas tous des mêmes informations, des mêmes ressources et des mêmes capacités d'action ou de résistance. **Le discours politique sur la participation tend à nier ou, à tout le moins, à passer sous silence les rapports de force.** Cet oubli peut pousser à faire porter aux habitants tout le poids des difficultés de la participation. **Il faut réintégrer cette dimension afin de rendre le jeu de la participation moins inégalitaire.** Ensuite la participation ne doit pas s'opposer au conflit, elle n'est pas synonyme de constitution d'un monde commun où les intérêts des uns seraient forcément les intérêts des autres. Elle doit être au contraire l'occasion, surtout pour les acteurs en position de force, d'entendre





et de reconnaître le conflit et de s'y positionner. La participation suppose encore de donner du temps au temps. L'expérience du Cocolo est un processus qui impose à la fois de se donner le temps d'essayer, d'échouer, de s'ajuster aux autres, d'anticiper ou au contraire de postposer des décisions et des actions parce que les choses ne sont pas encore mûres, parce que le temps n'est pas encore venu. Elle suppose que chaque acteur, surtout quand il est puissant, prenne en compte la temporalité des autres.

Une participation accomplie impose aussi, dans les moments de délibération, la reconnaissance de savoirs particuliers qui n'empruntent pas nécessairement les formes prises par les savoirs techniques et savants : un langage policé, capable d'assurer la montée en généralité d'expériences singulières, de mobiliser des justifications légitimes et d'utiliser des arguments d'autorité.

**La participation doit aussi pouvoir prendre différentes formes.** Certains locataires se sentent concernés par certains sujets, ce n'est pas pour autant qu'ils sont prêts à s'investir dans un dispositif pour un long laps de temps. D'autres ne s'engagent pas, pour d'excellentes raisons ou s'engagent dans des lieux moins institutionnalisés. Le Cocolo n'épuise pas toutes les formes de participation. Son existence ne peut donc pas servir de prétexte à la délégitimation d'autres formes de revendication, comme c'est parfois le cas. **Il importe encore de comprendre que la non-participation veut dire aussi quelque chose.** Comme le dit un président d'un Cocolo, *«les locataires ont d'autres choses à faire»*.

Enfin, penser la participation implique de réfléchir à l'échelle où elle doit se faire. L'expérience Cocolo montre qu'elle se déroule mieux à une échelle strictement locale (un site de logements sociaux). Cependant, tout en reconnaissant la pertinence et la légitimité de l'échelle de la proximité et de la familiarité, **l'enjeu démocratique est de permettre la montée en généralité de ces revendications et d'autoriser leur débordement dans l'espace public.** Cette opération de basculement du singulier au général ne peut se faire par la seule action des délégués; elle

sollicite des acteurs au pouvoir d'intervention plus global et des procédures, des outils dépassant le dispositif. Or, comme le note C. Lafaye, on constate sur le terrain la difficile articulation entre des lieux de participation locaux et les *«instances ordinaires de l'action publique»*<sup>3</sup>. Il suffit de lire les questions parlementaires qui ont suivi le vote de l'ordonnance instituant le Cocolo pour être frappé par la méconnaissance, y compris des parlementaires ayant initié le dispositif, de la suite du processus Cocolo, de sa vie en dehors du parlement, **comme s'il existait une invisible frontière entre l'univers politique régional et celui des Cocolos, entre le temps de l'initiative politique et celui de la mise en œuvre concrète de l'action publique.**

C'est sans doute à ces conditions que l'expérience participative du conseil consultatif des locataires prendra tout son sens social et politique.

3 Voir le site du Moniteur belge, <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&cpd=2001-07-21&numac=2001031272>. Consulté le 12 juin 2007.  
 4 Cet article s'inspire de l'article, C. Schaut, 2007, *«Le conseil consultatif des locataires en Région de Bruxelles-Capitale : un dispositif à prétention participative»*, Bruxelles, Les Cahiers des Sciences administratives, n°13.  
 5 Ces interventions sont extraites des notes parlementaires du parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, session ordinaire 24-3-2000, développements de R. Vervoort.  
 6 Voir D. Gaxie, 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.  
 7 E. Agrikolianski, (1991), *«Développement social, participation et citoyenneté»* dans *Participation des habitants à la ville*, Paris, Conseil National des villes. Cité par C. Lafaye, (2000), *«Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ?»*, in C. Andrew et I. Cardinal, (2000), *Gouvernance et démocratie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa. L'observation du fonctionnement des Cocolo laisse à penser que ces intérêts vitaux à la base de la mobilisation collective se situent au niveau de l'aspect financier (charge, loyer), matière sans doute la plus opaque aux yeux mêmes des délégués. En dehors de cela les thèmes de mobilisation sont relativement rares.  
 8 C. Lafaye, op.cit., p. 12.

# Paroles de scientifiques





# LE RATIONNEMENT «DÉMO-CRATIQUE» DES PAUVRES

La participation des plus pauvres aux politiques qui les concernent directement ne peut être une fin en soi et la lutte contre la pauvreté passe par des mesures macroéconomiques. On ne peut cependant nier les importants programmes et aides mis en place ou financés par les pouvoirs publics dans ce cadre. Mais le rationnement des moyens budgétaires qui y sont affectés demande que l'on en rende les conditions d'accès plus explicites et lisibles. La qualité du débat démocratique est à ce prix.

De nombreuses aides ou programmes financés par les pouvoirs publics disposent de moyens financiers insuffisants pour satisfaire toutes les demandes légitimes. Donnons trois exemples :

- plusieurs dizaines de milliers de ménages qui sont dans les conditions pour y accéder sont privés de logement social parce qu'il n'y en a pas assez ;
- toutes les personnes âgées d'une commune n'ont pas l'occasion d'entrer dans une des maisons de repos (MR) ou maisons de repos et de soins (MRS) du CPAS de leur commune (quand cette offre de services existe, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes) ;
- L'offre de formation est insuffisante pour rencontrer la demande.

Ce type de situations (on pourrait donner d'autres exemples encore : l'insuffisance des places dans les crèches ou des quotas d'heures insuffisants pour les aides familiales) peut concerner à la fois les ménages, les entreprises et, à l'occasion, des pouvoirs publics eux-mêmes (par exemple quand l'Etat fédéral ou une Région subventionne des programmes à destination des pouvoirs locaux).

**Ces situations sont bien connues mais pas discutées publiquement ou politiquement ni même toujours bien comprises.** Elles posent pourtant des questions d'équité et, donc, questionnent les critères d'allocation de moyens budgétaires limi-

tés. **Elles posent aussi la question de la place réelle dans nos démocraties des personnes plus fragiles** (sur base de critères socioéconomiques ou autres), voire de facto exclues ou marginalisées.

Un nombre important de citoyens n'accèdent pas, pendant très longtemps, à des aides publiques importantes alors qu'ils sont dans les conditions pour y accéder.


Examinons de plus près de quoi il retourne pour en tirer des conclusions sur, d'abord, la nécessité de rendre explicites ces situations pour, ensuite, les traiter de manière démocratiquement mature, avec une préoccupation centrale pour les personnes plus fragiles, en particulier les pauvres.

Quand il s'agit de dépenses publiques, le rationnement se manifeste quand, tout simplement, les demandes épuisent le budget et les moyens – explicitement ou implicitement – disponibles.

Il y a des situations qui, structurelles, sont beaucoup plus inacceptables que d'autres parce qu'elles signifient **qu'un nombre important de citoyens n'accèdent pas, pendant très longtemps (des années parfois), à des aides publiques importantes alors qu'ils sont dans les conditions pour y accéder.** C'est évidemment le cas de toutes les situations de ce type qui concernent les personnes plus précaires, plus pauvres.

suite page 26

\* Economiste, président du CPAS de Namur.



Taire le rationnement implicite qui existe dans de nombreuses politiques n'est pas une option acceptable sur le plan démocratique.

**Le cas le plus flagrant est celui du logement social.** On peut estimer que, toutes choses égales par ailleurs, un ménage qui accède à un logement social paye en moyenne de 100 à 250 € en moins de loyer qu'un ménage qui a trouvé (ou, plutôt, se trouve coincé) dans le secteur locatif privé. Cette différence pèse de manière déterminante dans les choix budgétaires de ménages à petits revenus (que l'on pourrait définir comme les ménages qui sont en dessous de la norme de pauvreté). Elle «*donne*» un supplément de pouvoir d'achat qui peut donc représenter jusqu'à 10 à 20 pour cent du revenu. Cette situation est inacceptable sur le plan démocratique. En effet, cette différence de traitement entre des citoyens qui sont dans une même situation objective concerne une consommation essentielle, représente un avantage financier très élevé, dure longtemps et concerne des dizaines de milliers de ménages.

Il y a aussi – autre exemple – le rationnement, implicite ou explicite, et le tirage au sort auquel doivent se livrer, en tout cas à certains moments de l'année (typiquement : lorsque les conditions climatiques sont mauvaises), les structures d'accueil des SDF, en particulier les abris de nuit.

Rappelons enfin, dernière illustration, que le rationnement peut être indirect : le code des impôts sur les revenus prévoit depuis plusieurs années des réductions d'impôt pour des investissements économiseurs d'énergie. A priori on peut penser qu'il n'y a pas de rationnement. En effet, tout ménage fiscal rencontrant les conditions obtient sans problème la réduction d'impôt. Mais tout dépassement par rapport aux prévisions budgétaires du coût de ces mesures revient de facto à priver de moyens d'autres programmes publics. Le rationnement – souvent de politiques plus sociales – est dans ce cas indirect mais bien réel.

## Que faire dès lors, si on partage le diagnostic?

D'abord **rendre explicite ce type de situations.** Les injustices qui découlent de ce type de situations sont trop fortes pour les «*taire*». J'ai bien sûr conscience que, pour partie, l'appréciation de la plus ou moindre grande acceptabilité de ce type de situations peut varier d'un citoyen ou d'un politique à l'autre. Attendre quelques mois sur une liste d'attente (par exemple pour accéder à une formation) peut apparaître acceptable. Mais «*combien de mois*» est acceptable ? Exemple : une formation pour ses travailleurs concernés peut être essentielle au redéploiement d'une entreprise. En tout état de cause l'appréciation de la personne (physique ou morale) touchée par un rationnement risque d'être plus sévère que celle du politique. Donc essayons au moins de **faire ressortir des éléments d'évaluation<sup>1</sup> de situations de rationnement qui existent d'évidence pour susciter une prise de conscience, permettre de mieux connaître les caractéristiques des personnes «*victimes*» du rationnement et alimenter le débat politique.**

Tout dispositif public octroyant des aides ou l'accès à des programmes devrait donc faire l'objet – a minima – d'un tableau de bord comprenant : 1) des indicateurs d'alerte indiquant à temps un probable dépassement des moyens budgétaires prévus ou toute autre forme de l'insuffisance des moyens par rapport à la demande ; 2) les caractéristiques des bénéficiaires reconnus et de ceux qui sont sur une liste d'attente et 3) un focus sur les personnes et ménages pauvres qui sont plus particulièrement lésés, **surtout quand la «*compétition*» se fait entre personnes en difficulté.**

Attention : il ne s'agit bien sûr pas de limiter les interventions publiques<sup>2</sup>, mais de les rendre plus démocratiques, sur base de critères explicites et approuvés par les élus. On ne peut tolérer un



rationnement durable, laissant de nombreux bénéficiaires potentiels sur le côté, en particulier quand sont particulièrement concernées ou lésées des personnes pauvres.

La mise en oeuvre de cette orientation est difficile. Parce qu'elle se traduit soit par une extension du nombre de bénéficiaires effectif, ce qui implique des dépenses publiques supplémentaires, soit par la mise en place de critères restreignant le nombre de bénéficiaires, c'est-à-dire équilibrant le mieux possible le nombre de bénéficiaires potentiels et les crédits ou moyens disponibles.

Application concrète à la problématique du logement social. La première option, évidente et nécessaire, a le défaut de laisser longtemps encore subsister des demandes insatisfaites, tant le retard à résorber est important. La seconde renforcerait encore la *ghettoïsation* des parcs de logements publics.

Aucune des deux options n'est vraiment politiquement et socialement emballante. Il s'agit pourtant d'avoir et de faire prendre conscience de leur existence. Cela permet de mieux comprendre ce qui sous-tend la décision politique, et donc mieux pouvoir en débattre.

**Car taire le rationnement implicite qui existe dans de nombreuses politiques, surtout quand les pauvres sont plus spécifiquement concernés, n'est pas une option acceptable sur le plan démocratique.**

- 1 «L'évaluation cherche à apprécier le fonctionnement et les effets (bénéfiques ou nuisibles) d'une «action», et à en informer ses initiateurs, ses «opérateurs», d'autres instances de décision (administrations, instances de contrôle, partenaires sociaux,...) et/ou les citoyens. Elle représente donc un enjeu important pour les initiateurs de l'action, pour les institutions qui subventionnent ou contrôlent ceux-ci et, plus globalement, pour la collectivité (notamment, les contribuables dans le cas d'actions subsidiées par des deniers publics). Les conclusions de l'évaluation peuvent légitimer ou mettre en cause les initiateurs ou les opérateurs.» (in Muriel DEJEMEPPE et Bruno VAN DER LINDEN, «Méthodologie de l'évaluation», Notes pour le cours OPES 2155-GESTION ET ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DE PROJETS, FOPES, UCL, 26 janvier 2006)
- 2 Je ne parle pas ici du secteur public comme opérateur d'activités socioéconomiques mais bien la subvention d'activités, que celles-ci soient menées par des acteurs publics ou privés.





# Actions citoyennes



## «Prise de parole» (parole, parole...) ? PARLONS-EN !

Cette nouvelle marotte de la soi-disant participation et prise de parole des pauvres, téléguidée depuis les institutions européennes, mérite d'être questionnée, pour ne pas dire remise en question. Certes, sur le plan philosophique, on ne peut que souscrire à la pétition de principe de l'auto-émancipation des opprimés et des laissés pour compte, au rejet du «substitutisme» et de la confiscation de leur discours, comme à toute forme de condescendance à leur égard. Toutefois, sur le terrain, si certaines associations telles le Front des SDF, Bij Ons, ATD Quart Monde, Lutte Solidarité Travail, la Chrysalide ou encore Solidarités Nouvelles,... pratiquent de longue date un travail remarquable, privilégiant réellement l'organisation et la lutte des exclus avec et par les exclus eux-mêmes (mais n'ont pas attendu les «Conseils» de l'Europe pour ce faire), c'est loin d'être la règle générale !

### Imposture et usurpation

La plupart du temps, cette nouvelle vogue «politiquement correcte» d'inspiration eurocrate affirmant que «les pauvres ont la parole» ne sert que de paravent et d'alibi en vue de légitimer les dispositifs prétendument de lutte contre la pauvreté. Campagnes initiées par les mêmes institutions qui mènent une politique anti-sociale tous azimuts contre l'ensemble des travailleurs, et d'abord les plus vulnérables : chômeurs, allocataires sociaux, pensionnés... Voir les mendiants qu'on voulait chasser des métros bruxellois à la veille de l'hiver... et de cette fameuse «Année Européenne de Lutte contre la Pauvreté» !<sup>1</sup> Politique cette fois initiée à l'échelon national et même régional, mais clairement inspirée par la même logique de «guerre aux pauvres»<sup>2</sup>.

Autrement dit, l'Europe sociale-libérale et ses Etats sociaux actifs, directement responsables de l'exclusion et de l'appauvrissement de fractions croissantes de leur population, promeuvent parallèlement un grand barnum fait de **programmes tapageurs de pure «gestion de la pauvreté»** - ce qui, comme chacun sait, est le contraire de la lutte contre celle-ci. Ecrans de fumée, tout ce qu'il y a de plus paternalistes, qui usurpent justement la parole des victimes de la crise - et des politiques de crise qui les frappent doublement -, en dépit des belles déclarations d'intention qui se disent «à l'écoute».



suite page 30

\* Animateur et journaliste, militant pour les droits des chômeurs et précaires



## Ce ne sont pas toujours les victimes du système et de sa crise «les plus mal loties» qui ont le point de vue le plus intéressant ni pertinent sur leur condition, ses causes et ses remèdes.

J'ai trop assisté à des rencontres - notamment l'année passée, dédiée en grandes pompes par l'Europe à cette lutte - où, pour sacrifier à cette tarte à la crème, l'on amenait une poignée de «malheureux» triés sur le volet, **censés venir témoigner de leur vécu... mais qui n'étaient en rien représentatifs**. Et surtout, qui se cantonnaient dans le registre littéralement «pitoyable» et/ou reconnaissant, exprimant leur satisfaction et leur «gratitude» pour les actions caritatives et cosmétiques dont ils avaient bénéficié. Lesquelles ne résolvent en rien leurs problèmes, **en évitant soigneusement de poser la question des causes fondamentales de la pauvreté et de ses progrès alarmants**.

D'ailleurs, suprême ironie et preuve par l'absurde, les réseaux belges et européen de lutte contre la pauvreté eux-mêmes, pourtant intronisés par l'Europe politique comme experts, porte-paroles et interlocuteurs en la matière, sont les premiers à dénoncer avec force cette instrumentalisation et poudre aux yeux, refusant de continuer à jouer les faire-valoir et à crier dans le désert, sans réels pouvoir ni influence.<sup>3</sup>

### La misère favorise l'aliénation et la résignation...

Ce simulacre de participation ne respecte ni la démocratie ni la dignité des exclus, ne reflète en rien la réalité de leurs galères, et représente encore moins une authentique concertation. D'autant que la «qualité» d'exclu, de pauvre ou de quart-mondisé ne constitue sûrement pas un brevet de lucidité, de combativité ni de solidarité.

Car ne faisons pas d'angélisme : s'il y a des exceptions notables (comme les associations dont j'ai parlé plus haut, mais aussi la lutte des sans-papiers, la croisade des sans-abri à l'orée des années 90, ou encore, il y aura bientôt quarante ans, la bataille emblématique des Marolles), **l'oppression, la misère et le struggle for life débouchent surtout sur l'atomisation, le repli sur (et le chacun pour) soi, la lutte de tous contre tous...**

Où mènent à la passivité, au désespoir, voire au suicide - direct ou indirect, via diverses addictions et/ou des modes de (sur) vie mortifères. Quand ce n'est pas au poujadisme et à la logique du bouc-émissaire, à crier haro sur le baudet (notamment sous la forme du racisme et/ou du sexisme). C'est ce que j'ai appelé ailleurs

«le syndrome du Radeau de la Méduse» : au bout de quelques jours, les naufragés tirent à la courte paille pour savoir qui d'entre eux ils vont bouffer le premier...

Contrairement au mythe largement répandu, il est faux de prétendre que «plus les gens crèvent, plus ils luttent», ou, même préjugé formulé symétriquement, que «si les Belges ne se révoltent pas (encore), c'est parce qu'ils n'en ont pas encore assez bavé» (citation textuelle d'une affirmation proférée récemment lors d'un débat), qu'ils «sont encore trop épargnés» (sic), trop «confortables» (resic) », etc.<sup>4</sup>

### ... Bien plus souvent que la réflexion et la mobilisation

Sans tomber à mon tour dans la stigmatisation ou les raccourcis réducteurs, pour avoir pendant une vingtaine d'années milité dans le mouvement antifasciste, mais aussi par mon expérience trois ans durant de libraire et «buraliste» de lotto-tiercé dans un quartier de Bruxelles sinistré économiquement et socialement, «cible» des campagnes électorales du Front National et du Vlaams Blok, je peux témoigner de ce que l'extrême-droite a depuis longtemps compris que les populations opprimées et précarisées, loin d'être spontanément et nécessairement des «foyers de résistance et d'insurrection», constituent le plus souvent un **vivier de choix pour eux en termes d'électeurs**, voire même de sympathisants ou de membres actifs.

Et y compris dans des forums organisés par les réseaux de lutte contre la pauvreté, il n'est pas rare d'entendre des propos douteux, voire carrément discriminatoires, à l'égard des immigrés taxés de profiteurs ou de «privilégiés», ou des variantes du même acabit mais sur le mode sexiste.<sup>5</sup>

### «Experts de vécu» ou acteurs de terrain ?

En définitive, de manière un peu provocatrice, la question peut donc se résumer comme suit : **«doit» - on être pauvre pour parler de la pauvreté ?**



Personnellement, je pense que **vivre soi-même une condition peut aider à la compréhension d'une problématique, mais n'en est pas la garantie.** Non que je nie que, pour prendre la mesure d'une oppression et la combattre, les témoignages et l'action des premiers intéressés soient primordiaux. Ni que ceux qui subissent ou ont subi une domination et un déni de droit sont parfois les mieux placés pour en parler... mais pas «fatalement». Au risque de choquer, je persiste et signe : **ce ne sont pas toujours les victimes du système et de sa crise «les plus mal loties» qui ont le point de vue le plus intéressant ni pertinent sur leur condition, ses causes et ses remèdes.**

En guise de conclusion, je suis convaincu que des chercheurs critiques, investis depuis des années dans l'étude des diverses facettes de la pauvreté, des travailleurs sociaux ou des militants, impliqués au quotidien dans la lutte contre ses effets et ses origines et/ou la défense des exclus... ont souvent au moins autant à dire sur le sujet.

- 2 Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, le Forum Bruxellois de Lutte Contre la Pauvreté et la Ligue des Droits de l'Homme, alliés pour la cause, ont heureusement pu stopper net ce projet d'expulsion forcée, mais la question de l'Ordonnance régionale bruxelloise lui ayant servi de base n'est toujours pas réglée.
- 3 A ce propos, lire les mises en cause de ce catéchisme européen par Armana Ferro et de Sian Jones de l'EAPN, ou encore par les très (im)pertinents chercheurs Francine Mestrum et Ides Nicaise – cf. le bilan de cette Année Européenne, publié dans le numéro 70 de la revue «Ensemble !» du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion.
- 4 Idée qu'on a encore abondamment entendue dans les forums des «Indignés», par exemple, où des camarades belges y voyaient l'explication de la relative «mollesse» des réactions des travailleurs et des citoyens de notre pays, comparée aux mobilisations massives et radicales en Grèce, en Espagne ou en Islande...
- 5 Je me souviens ainsi d'une personne en situation de pauvreté, figure connue de ces réseaux, se lançant dans une diatribe contre «les Marocains qui, eux, ont droit à des logements sociaux avec beaucoup de chambres, sans devoir répondre aux mêmes conditions que les Belges». Ou, au sein de mobilisations de chômeurs, des réflexions sur les «femmes de médecin» bénéficiant d'allocations de chômage, droit présenté comme abusif, quand ce ne sont pas, inversement, sur les femmes au travail qui prendraient l'emploi des hommes...



L'oppression, la misère et le struggle for life débouchent surtout sur l'atomisation, le repli sur (et le chacun pour) soi, la lutte de tous contre tous...



# Actions citoyennes



# «C'EST POUR MIEUX TE MANGER, MON ENFANT»

Concept piégé que celui de la participation. S'en trouve occultée la question du pouvoir. La Banque mondiale l'a bien compris. Essai de généalogie dans une perspective tiers-mondiste.

Sans doute faut-il d'abord situer. Lorsqu'on parle de participation des pauvres, on se trouve d'emblée devant une double question. **Pourquoi faire des pauvres une catégorie?** Et de la participation un «*processus*»? Avec, déjà, cette hypothèse : ils vont de pair.

Avec les pauvres, en tant que catégorie, on est loin des «*misérables*» de Zola et proche des «*exclus*» de la bien-pensance ambiante. C'est d'évidence un concept malheureux: qui n'est pas exclu de quelque chose? Les Riches<sup>1</sup>, par exemple, jetés dans un même sac – ou les Juifs, les Roux, les Belles-Mères, les Licornes, les Femmes, les Handicapés, les Flamands Roses que chantait Brel, tout ce qui fait Diversité, autre concept boiteux véhiculé par le marketing politique.

La catégorie est, pour le critique d'art, un «*ready-made*» qui masque mal sa fonction normative: qui dit exclu, dit non inclus, une erreur de programmation sociale qui va justifier des politiques de «*cohésion sociale*», c'est gentil, c'est artificiel, c'est totalement trompeur. Dans la tradition de gauche, ce discours, qui nie les antagonismes sociaux et qui dépolitise, sera d'office perçu comme inter-classiste et, comme tel, rejeté. Les «*exclus*», pas plus que les flamands roses, ne constituent une classe sociale. Les «*pauvres*»? Cela se discute. Auparavant, on disait «*les classes dangereuses*».

La participation, en tant que processus, fait tout autant problème. Qui va participer, au nom de quoi, sous quelle forme, dans quel but, grâce à qui – voire, pour mettre les points sur les «*i*»: qui en a eu l'idée, qui va organiser, qui va encadrer et qui va tirer les conclusions? Cela, aussi, mérite discussion.

## Acteurs non étatiques?

Ici, cependant, on va se contenter d'en esquisser le cadre conceptuel dans une perspective internationaliste et tiers-mondiste. Car les peuples de la périphérie, dits indifféremment pauvres, du Sud ou «*en développement*» («*sous-développés*» jusqu'il y a peu), ces habitants des «*nations prolétaires*» selon la formule heureuse de Pierre Moussa (1960), donc, en connaissent un bout sur la participation. Ce n'est pas un truc qu'ils ont inventé. C'est venu parmi les colis transportés par les C-130 de la Coopération au développement.

C'est en effet dans les couloirs de la Banque mondiale qu'ont été élaborés les dispositifs centrés autour de la «*lutte contre la pauvreté*» dont un des instruments principaux sera voué à la «*participation*» de la société civile (via, sous-dispositifs, le «*renforcement des capacités*» et, de signature anglo-saxonne,

suite page 34

## Pourquoi faire des pauvres une catégorie? Et de la participation un «processus»?

\* Directeur du Groupe de Recherche pour une Stratégie économique alternative (Gresea)

1 A prendre au premier ou au second degré, et avec le sourire: on en dira autant de Monique Pinçon-Charlot, sociologue de son état, qui pour dénoncer l'emprise de «*l'oligarchie financière*» sur le «*système*» pose la problématique dans les termes suivants: «*Nous sommes arrivés à un point où la question se pose de soigner l'addiction à l'argent des plus riches.*» (L'Humanité du 23 août 2011).



«l'empowerment»). C'est flagrant dans l'accord de Cotonou de 2000 par lequel l'Union européenne impose ses règles du jeu (commerciales et économiques) aux États dits ACP, le bloc des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui, auparavant, avait l'insigne honneur d'être des colonies européennes, des territoires occupés.

Cet accord se signale par l'importance accordée à la participation. L'idée est de prévoir, aux côtés des États signataires de l'accord, une place à ce qu'on nomme ici les «**acteurs non étatiques**», en abrégé les ANE ou, sobriquet caustique mais approprié, les «*ânes*». Sont rangés derrière cette notion fourre-tout, les organisations dites de la société civile (ONG & Cie), les syndicats, le secteur privé, mais aussi la presse, l'Église, etc. Tous convoqués pour «*participer*» à la décision politique. Cela peut paraître sympathique.

## Diviser pour régner

D'évidence, ce n'est pas l'objectif. Selon qu'on adopte l'analyse des bailleurs de fonds (constat d'échec de l'aide classique, versée à fonds perdu) ou celle, plus critique et matérialiste, de la tradition anticolonialiste de gauche (échange inégal dans un rapport de forces opposant la Triade Japon-Europe-USA à ses pourvoyeurs en matières premières), le résultat sera le même. Le but est de contraindre les États du Sud récipiendaires de l'aide publique au développement (par ailleurs souvent surendettés, ceci explique cela) à se montrer plus «*réceptifs*» et se rendre aux raisons et intérêts de leurs anciens maîtres. La formule est toute trouvée et elle a ses lettres de noblesse: diviser pour régner. En faisant «*participer*» des groupements de toutes sortes, hostiles ou opposés aux gouvernements du Sud, en leur conférant un vernis de légitimité politique, en «*renforçant leurs capacités*» grâce aux largesses de l'aide au développement, **on déforce et on affaiblit ces mêmes États. C'est le but du jeu.**

Et c'est devenu comme un acte de foi, y compris dans la sphère – la nébuleuse – des ONG. Dans une analyse récente du paysage des ONG belges réalisée par l'Université d'Anvers<sup>2</sup>, c'est avec une franchise brutale que les auteurs énoncent les nouvelles règles du jeu: les ONG occidentales doivent concentrer leurs efforts, dans les pays du Sud, sur «*les groupes vulnérables*» (alias les pauvres et exclus), en particulier ceux qui cherchent à «*exercer leurs droits*» (à l'encontre des autorités locales), et ce par une promotion de «*l'agenda de la gouvernance*» (la bonne, cela va de soi) en aidant ces groupes à devenir les «*chiens de garde*» et les «*contre-pouvoirs*» de leur propre gouvernement, notamment pour contrer leurs «*tendances autoritaires*». **C'est une participation – mettons – assez orientée.** Dans une prise de position<sup>3</sup> publiée en février 2011 par Concord, la coupole européenne des ONG, le raisonnement tient du coupé-collé: priorité aux «*plus pauvres et aux plus marginalisés*» et à la «*promotion des droits de l'homme et de la démocratie*», cette dernière consistant (étant entendu que «*la participation de la société civile est la clef du développement*») à exiger des gouvernements (du Sud) de rendre des comptes à nos petits groupements vulnérables, pauvres, exclus, etc.

## Deux parrains

Là, marquons une pause pour considérer la généalogie de cet ensemble de concepts. Ils ne tombent jamais du ciel. L'idée de «*faire participer*» (on a ici deux «*sujets*»: l'un fait faire, l'autre fait) **trouve son origine, chez les élites internationales, dans les années nonante, lorsque la Banque mondiale (1989) et le Fonds monétaire international (1999) consacrent la notion de «*lutte contre la pauvreté*»** comme leitmotiv de leur action de réforme des pays du Tiers-monde: cette attention soudaine pour les pauvres était censée, non pas lever l'hypothèque des Programmes d'Ajustement Structurels (privatisation et démantèlement des appa-



Ces procédures participatives  
qui de plus en plus imprègnent les esprits  
sont les instruments d'une attaque frontale  
(...) contre la démocratie.

reils d'État) que ces pays se voyaient imposer, mais en atténuer les «impacts» négatifs. Dans la foulée, on saupoudre de participation: les Plans Stratégiques de Réduction de la Pauvreté que ces pays se verront désormais obligés d'entériner sous peine d'étranglement financier<sup>4</sup> prévoient une «consultation» élargie à la société civile. Et bien sûr selon des modalités de participation adaptées, discrétionnaires et paternalistes.

On ne dissociera pas cette lame de fond d'une autre, qui prend naissance en 1937 dans l'imagination d'un économiste américain, Ronald Coase. C'est aux rives de cet horizon lointain, marqué par la publication de son étude «*La nature de la firme*», que va croître et s'amplifier un discours sur le **capitalisme participatif**, appelons-le comme cela. Ce discours reflète à l'origine des préoccupations «*managériales*», mais aussi une lutte de pouvoir au sein des structures de l'entreprise, dont les propriétaires (les actionnaires, «*shareholders*» en anglais) vont se voir mis en concurrence, et détrônés, par des «*cohabitants*» qu'on appellera en français les «*parties prenantes*» («*stakeholders*» en anglais, par un jeu de mots intraduisible). Cette cohabitation sous-entend et implique de revoir la «*gouvernance*» de l'entreprise, les propriétaires ne sont pas seuls maîtres à bord, ils doivent tenir compte des groupes (les faire participer) qui sont affectés par les activités de l'entreprise, les consommateurs, les riverains, les environnementalistes, voire – car on les rangera curieusement parmi ces groupes d'intérêt – les travailleurs et (le monde à l'envers!) les administrations publiques concernées.

On ne fera pas ici l'historique de ce mouvement «*made in USA*» que d'aucuns décriront comme un débat opposant capitalisme actionnarial (seule compte la valeur boursière) et capitalisme sociétal (il y a tout le reste, les consommateurs, la société civile, etc.). On n'en retiendra, pour notre propos, que le succès phénoménal... mais hors du monde de l'entreprise. Où cela? Au près de certaines grandes institutions politiques, **la plus enthousiasmée est sans doute la Commission européenne.**

## Copie à revoir

La «*participation*» dans ce schéma, pour faire court, consiste à associer divers groupes d'intérêt à la décision politique. Ces groupes sont au préalable, bien entendu, soigneusement sélectionnés. **Ne participe pas qui veut.** Au processus, il y a un hôte, c'est lui qui invite, qui dresse l'ordre du jour et qui imprime aux débats la direction voulue. Au Sud, pour y revenir, les fameuses consultations sur les programmes de lutte contre la pauvreté excluent tous les sujets qui fâchent. Seront considérés comme tabous<sup>5</sup>: les privatisations, les politiques fiscales, monétaires et commerciales, l'investissement public et privé et tout ce qui touche au marché du travail, excusez du peu.

Il y a plus grave. Car, sans que ce ne soit jamais explicite, ces **procédures participatives qui de plus en plus imprègnent les esprits sont les instruments d'une attaque frontale**, et radicale, contre les syndicats et les parlements, contre les acquis de la démocratie représentative, contre la démocratie tout court. Les syndicats? Relégués au rang de «*parties prenantes*». Les parlements? Obsolètes, ils ont fait leur temps. Voilà qui, sur le fond, fait problème – et qui est rarement discuté<sup>6</sup>.

Il va nous falloir atterrir, refermer la boucle. L'esquisse du cadre conceptuel international qui a enfanté les discours sur la participation, avec ses effets de percolation jusqu'aux niveaux locaux de la décision politique où on ânonne à qui mieux-mieux, indique la nature du problème. **«Participer», au sens où l'entend aujourd'hui le discours dominant, revient à se faire les alliés de la démission du politique**, un jeu de dupes aseptisé et inoffensif où ne subsistent que des «*procédures*» dites participatives **dont la raison d'être est de rendre invisibles les rapports de forces réels.** Dans l'organisation économique de la société actuelle, le «*pauvre*» (avec ou sans travail) n'obtiendra rien en endossant le rôle de «*participant*» mais bien, en tant que producteur de plus-value, en en revendiquant collectivement sa part, jusqu'à en devenir totalement propriétaire: par une expropriation de la classe des rentiers. Et ce n'est pas en acceptant docilement de figurer dans la «*catégorie*» des pauvres qu'il en fera éclater l'indignité, mais en faisant corps avec un choix, un mouvement, un parti politique: **non pas participer, mais s'organiser.** Tout le reste est littérature.

Il va nous falloir atterrir, refermer la boucle. L'esquisse du cadre conceptuel international qui a enfanté les discours sur la participation, avec ses effets de percolation jusqu'aux niveaux locaux de la décision politique où on ânonne à qui mieux-mieux, indique la nature du problème. «Participer», au sens où l'entend aujourd'hui le discours dominant, revient à se faire les alliés de la démission du politique, un jeu de dupes aseptisé et inoffensif où ne subsistent que des «procédures» dites participatives dont la raison d'être est de rendre invisibles les rapports de forces réels. Dans l'organisation économique de la société actuelle, le «pauvre» (avec ou sans travail) n'obtiendra rien en endossant le rôle de «participant» mais bien, en tant que producteur de plus-value, en en revendiquant collectivement sa part, jusqu'à en devenir totalement propriétaire: par une expropriation de la classe des rentiers. Et ce n'est pas en acceptant docilement de figurer dans la «catégorie» des pauvres qu'il en fera éclater l'indignité, mais en faisant corps avec un choix, un mouvement, un parti politique: non pas participer, mais s'organiser. Tout le reste est littérature.

- 
- 2 «Discussion paper» de l'IOB (Université d'Anvers), n°2011.02, «The Belgian NGO landscape and the challenges of the new aid approach: Dealing with fragmentation and emerging complexities», de Nadia Molenaers, Leen Nijs & Huib Huyse.
  - 3 <http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=44595&language=fr>
  - 4 Rappelons que la plupart de ces pays n'ont pas, en raison de leur endettement, accès aux instruments et établissements de crédit classiques (obligations, banques, etc.) et n'ont d'autre choix que de s'adresser à la Banque mondiale ou au FMI, au contraire de pays comme l'Inde, le Brésil, la Chine ou l'Indonésie.
  - 5 «Rethinking participation», ActionAid USA & Ouganda, Washington, avril 2004.
  - 6 Pour une analyse de cette attaque frontale, promue à Washington sous le terme de «*stateless global governance*», voir E. Rydberg, «*Gouvernance des ONG et démocratie associative*», Gresea, 2009 ou Jean de Maillard, «*Le tiers pouvoir, ou la démocratie de la sortie de la démocratie*», Esprit, n°245, août-septembre 1998.

# Actions citoyennes





# DU JE AU NOUS

*Un outil pour tous au service de la participation citoyenne, deux enjeux pour la société, trois défis à relever*

Le projet *Du Je au Nous* est parti d'un travail co-construit avec dix groupes de femmes éloignées du travail et/ou précarisées. Il s'agissait d'élaborer avec chaque groupe un **parcours participatif et citoyen**<sup>1</sup>. Au bout du chemin, un outil de sensibilisation a été créé ; il est destiné aux travailleurs sociaux qui veulent accompagner et soutenir leur groupe dans un projet collectif ouvert sur la société.

## **Vous avez dit 'participation citoyenne' ?**

Avec les premiers groupes, nous nous sommes vite rendu compte que **le concept de participation citoyenne peut paradoxalement exclure les plus fragiles** : il suffit pour cela de limiter la participation citoyenne à la seule réalisation d'une action publique dirigée vers les pouvoirs publics et les décideurs politiques.

D'une part, cette conception exclut d'autres dynamiques qui, si elles ne concernent pas directement l'espace public ni les décideurs politiques, engagent de fait les personnes dans des collectivités amenées à travailler au bien commun.

D'autre part, **le pas dans l'espace public peut être, pour nombre de personnes, un pas de géant**. N'envisager que cette forme de participation risquerait de provoquer des dynamiques aliénantes au sein des groupes et d'instaurer – consciemment ou non - une participation instrumentalisée.

Les projets développés par les différents groupes sont donc à lire dans une conception revisitée de la participation citoyenne, dans laquelle la dynamique part du groupe et de ses besoins. Demander aux groupes de réaliser un projet collectif et, avant cela, de s'appropriier et de définir cette notion de '*participation citoyenne*', c'est une façon de la rendre accessible à tous, ou plus encore : de

rendre le groupe co-auteur d'un concept, de façon à s'inscrire dans un processus à sa mesure. Voici quelques-unes des définitions auxquelles les groupes ont abouti :

*«Participer, c'est (s')informer et comprendre, c'est réfléchir au sens de ce qu'on fait et donner son avis. C'est changer, chercher à améliorer les choses par un soutien mutuel et un esprit solidaire (aide et espoir).»*

*«La participation citoyenne, c'est prendre la liberté de s'écouter, d'être solidaire, de donner son avis, d'aider, de s'engager, de soutenir, d'agir... bref, de se mobiliser pour faire changer quelque chose dans la société afin d'améliorer la vie, actuelle et à venir.»*

*«Participer, c'est être disponible et à l'écoute des besoins des citoyens et mettre en place des actions qui y répondent ; c'est aussi échanger des idées sans jugement, être libre de s'exprimer, toujours renouveler et améliorer son action, s'impliquer autour d'un but commun»*

Le concept  
de participation  
citoyenne peut  
paradoxalement  
exclure les plus  
fragiles.

Concrètement, dans une entreprise d'économie sociale, un groupe de femmes a souhaité mettre en place une rencontre collective avec le directeur : si, globalement, elles étaient satisfaites de leur travail, elles souhaitaient recevoir plusieurs informations et exprimer leur besoin d'un plus grand confort dans leur local de réunion et de formation. Les revendications étaient modestes - le directeur

\* Chargée de projet pour Flora asbl

lui-même était surpris, voire déçu, de leur «*manque d'ambition*» – mais leur action a souligné l'importance d'une bonne communication au sein d'une association, y compris au sujet des instances démocratiques de l'association. Les travailleuses n'étaient pas au fait de l'Assemblée Générale annuelle qui se déroulait 'incognito' au moment de la formation collective. Par ailleurs, on ne mettait pas en évidence l'impact des AG sur les décisions de l'entreprise. Cela n'encourageait pas l'expression des travailleuses. Après cette rencontre, la qualité de vie des travailleuses s'est améliorée sur plusieurs points, et la communication a été renforcée avec la création d'une boîte à idées et d'un journal interne à l'association. Globalement, la participation au sein de l'entreprise a été ravivée.

## PREMIER ENJEU

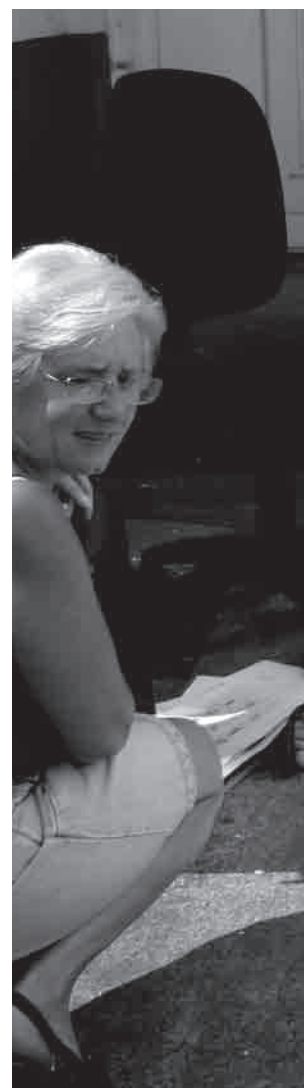
### Une participation, des impacts

Le premier enjeu de la participation, c'est que l'expression – personnelle et collective – ait un **impact positif sur la dynamique de groupe et sur son environnement direct** : formateur, formation, structure dans laquelle le groupe évolue, proches, etc. Et

bien sûr, sur les personnes elles-mêmes (assertivité, confiance en soi, empowerment). **Pour donner du crédit à cette démarche participative, il est important de la nommer, de la rendre visible, de la valoriser.** Trop souvent, on perd confiance dans les structures parce qu'on ne voit pas les changements opérés. Ceux-ci sont également lents, voire très lents, quand ils concernent un pays ou une région.

Mais cette valorisation de la parole commence, une fois encore, dans le groupe et dans la structure qui l'encadre. Chaque séance jalonnant le parcours *Du Je au Nous* se clôture par une évaluation, à laquelle le formateur participe également. La séquence suivante débutera par une mise en évidence de l'impact de l'évaluation sur la suite du parcours. C'est de cette manière que les groupes, au fur et à mesure, sont motivés à prendre la parole.

Bien sûr, plus les structures sont éloignées du groupe, moins l'impact du projet sera visible. **Si les politiques veulent encourager les démarches citoyennes, ils doivent donc veiller, loin de toute démagogie, à montrer l'impact de la prise de parole collective sur les interlocuteurs et sur les politiques.** Cette relation de confiance et d'ouverture peut également aller dans l'autre sens, ici encore dans une dynamique de co-construction:



dans la mesure où son projet rencontre les objectifs des pouvoirs publics, le groupe peut commencer par rencontrer les politiques pour l'orienter et/ou renforcer sa communication de manière à avoir plus d'impact. On est là dans une situation optimale où les citoyens sont vus par le politique comme des partenaires pour un mieux-vivre ensemble. Dans les premières expériences citoyennes, les groupes ont le souci d'aboutir à un résultat concret, «*salairé*» de l'énergie qu'ils déploient pour réaliser leur projet. Ils choisissent des projets qu'ils estiment à leur portée et le développent dans une dynamique constructive et de dialogue. C'est là qu'il est important de distinguer les objectifs sur lesquels on a prise, de ceux qui ne pourront être atteints que via une collaboration externe, encore incertaine lorsque le projet est défini.

## SECOND ENJEU

### Une participation durable

Le second enjeu de cette dynamique participative, c'est qu'elle soit durable et contagieuse. De nombreuses expériences ont amené les associations à rendre visibles, à valoriser ou à ranimer les supports démocratiques mis en place : charte de vie, Assemblée Générale, conseil participatif. Le parcours participatif peut également modifier de nombreux éléments au sein d'un groupe. Mais il est aussi important de **questionner le groupe sur ce qu'il veut conserver, au-delà du projet**, sans quoi l'on risque de desservir la participation citoyenne, puisqu'on ne l'aurait activée qu'au sein d'un 'laboratoire', une bulle coupée de toute portée temporelle. A chaque groupe donc d'exprimer ses attentes en terme de durabilité, et de mettre en évidence en quoi le parcours a contribué à un plus grand équilibre au sein du groupe, de l'association et/ou dans la société. Les éléments évoqués par les groupes qui ont élaboré un parcours *Du Je au Nous* ont concerné le groupe et l'association (poursuivre les energizers, organiser un système tournant de porte-parole, impliquer les groupes dans la préparation des activités de teambuilding, être en mesure de réaliser un nouveau projet collectif) mais aussi une sphère plus large (savoir que d'autres groupes réalisent un parcours similaire, mieux comprendre les partis à travers les programmes politiques). Chacun de ces aspects doit ensuite être négocié avec le formateur, l'association, etc. On oublie trop souvent que plus le projet citoyen est ouvert sur le monde, plus il s'inscrit dans un contexte, impliquant d'autres acteurs qui, eux aussi, ont le droit de s'exprimer et la liberté d'être ou non partenaires du projet.

## UN DÉFI POUR LE FORMATEUR

### Partir du groupe et lâcher prise

Bien sûr, on est encore loin de l'espace public. Mais nous avons clairement senti combien nous forçons les choses à demander au groupe : «*Quelle action publique voulez-vous mettre en place ?*» Où est l'écoute, dans cette approche ? Le groupe perçoit que le formateur a des attentes précises et, dans le schéma classique, le groupe va vouloir y répondre, sans pour autant développer un projet qui le met réellement en mouvement. Partir du groupe, cela semble simple de prime abord et sur papier, mais ça nécessite dans la pratique **une grande capacité de remise en question de la part du formateur ou du directeur, qui doit accepter que les besoins du groupe sont peut-être loin de ses propres représentations**. Une grande capacité de lâcher prise également, puisque les contenus et même le processus vers un projet collectif appartiennent, dans cette démarche participative, au groupe.

Impossible ici de passer sous silence cette séance où il s'agissait, pour le groupe, de choisir un projet collectif. Nous étions convaincues de la nécessité d'un vote à l'unanimité. C'est grâce à l'expression de leur désaccord que les stagiaires nous ont aidées à nous ouvrir à la possibilité d'un pro-

jet porté par la majorité des participants. Pour ceux-ci, le droit de veto se révélait trop lourd, trop puissant devant une idée de projet qui remportait la majorité des suffrages. A partir de ce moment et grâce à l'expression du groupe, nous avons pu imaginer, dans le parcours de l'outil *Du Je au Nous*, de confier au groupe la manière dont il va choisir un projet, conscientes que les besoins dans la manière même de choisir un projet peuvent être différents en fonction des groupes.

Bien sûr, le formateur guide le groupe dans le parcours, l'informe d'un certain nombre de notions et joue à certains moments le rôle de conseil, en particulier dans le travail en sous-groupes, mais il est important que les participants perçoivent par ailleurs qu'ils sont, dans ce processus, sur un pied d'égalité, aussi bien vis-à-vis du formateur qu'entre eux.

Si les politiques veulent encourager les démarches citoyennes, ils doivent donc veiller, loin de toute démagogie, à montrer l'impact de la prise de parole collective sur les interlocuteurs et sur les politiques.





Le politicien est amené, s'il veut réellement jouer la carte de la participation citoyenne, à accepter une flexibilité dans son programme, au-delà des élections, et à le questionner auprès des plus défavorisés.

## UN DÉFI POUR LES GROUPES PRÉCARISÉS

### *S'ouvrir à l'inconnu*

Au-delà du projet, la mise en réseau renforce la dimension citoyenne et la rend plus durable tout en la valorisant aux yeux des concepteurs du projet. Dans cette étape d'ouverture, il est essentiel une fois encore que le groupe soit acteur, et même demandeur, pour que la mise en réseau ait du sens pour chacun.

Le milieu de vie de groupes précarisés est souvent limité à l'espace privé et/ou un groupe de sa propre communauté culturelle, de sorte que l'espace public reste un terrain peu investi : on n'a rien à y apporter, pense-t-on. Ainsi, a priori, ces groupes ont tendance à rester dans un cadre sécurisant et à ne pas aller vers l'inconnu. Pourtant, si l'on veut changer les choses – aussi bien au niveau des individus qu'au niveau de la société –, il est important de rompre les habitudes et d'oser emprunter des chemins différents, moins familiers. Selon nous, dans le cadre d'une sensibilisation à la participation citoyenne, **il est donc indispensable de faire le pas**

**vers l'extérieur du groupe, d'une manière ou d'une autre.** Cette démarche positive et à la mesure du groupe peut contribuer à être davantage conscient de qui on est (en tant qu'individu et en tant que groupe), à prendre une place dans la société (du local au mondial), à (mieux) connaître les autres individus ou groupes. C'est en se **reliant à d'autres que l'on s'inscrit dans un réseau et que nos actes** – mais aussi ceux des 'autres' – **prennent sens et mènent à un résultat.**

Néanmoins, cela demande de l'énergie et peut provoquer crainte ou sentiment d'insécurité. Il n'est pas question pour le formateur de forcer cette ouverture, mais il peut installer une atmosphère qui permet au groupe de se sentir suffisamment en sécurité pour se risquer à une ouverture à sa mesure. Même pour un groupe qui, au départ, n'est pas prêt à s'ouvrir sur l'extérieur, il est possible que les choses évoluent au fil du parcours, en particulier quand c'est le 'monde extérieur' qui vient au groupe – le responsable d'un centre d'accueil pour réfugiés, le directeur de l'entreprise, un bénévole d'Amnesty International, le commissaire de police de la Ville, etc.<sup>2</sup> Certaines ouvertures qui semblaient impensables pour les participants en début de parcours peuvent pourtant être envisagées par la suite. Au formateur, également, de mettre en valeur la part d'ouverture que comporte le projet lui-même : la rencontre interculturelle, la découverte d'une maison de repos ou d'un espace culturel, le contact avec des instances communales, etc. Le groupe – s'il évolue dans une sphère de confiance – peut donc tenter à chaque fois d'aller un peu plus 'loin'...

## UN DÉFI POUR LES INSTITUTIONS ET LE POLITIQUE

### Pouvoir se remettre en question

Aider les femmes et les hommes précarisés à construire un parcours spécifique à leur groupe et à élaborer ensemble un projet, c'est favoriser leur propre participation au sein de leur formation, entreprise d'économie sociale, association d'éducation permanente, etc. et encourager leur ouverture sur la société. Nous l'avons vu, ce processus participatif initié au sein du groupe en insertion va avoir pour effet de questionner, de ranimer et/ou de rendre visibles les structures participatives directement liées au groupe et à son projet.

Ce processus participatif ne peut néanmoins fonctionner et avoir de sens que si les structures, à quelque niveau que ce soit (groupes, associations, institutions, politiques), sont prêtes à l'écoute, au dialogue, et à instaurer une relation d'égal à égal, d'adulte à adulte, quelle que soit l'origine socioéconomique et le statut de leurs interlocuteurs.

A l'image du formateur qui sensibilise le groupe à la dynamique participative en l'appliquant lui-même, en écoutant son groupe et en acceptant que le groupe modifie le parcours, **le politicien est amené s'il veut réellement jouer la carte de la participation citoyenne, à accepter une flexibilité dans son programme, au-delà des élections, et à le questionner auprès des plus défavorisés.**

Sensibiliser tous les acteurs sociétaux, y compris les femmes et les hommes politiques, à une méthodologie participative qui mette en place, au sein des structures institutionnelles – en ce compris l'enseignement et la formation – et dans l'espace public – en ce compris les médias – des espaces d'expression, une communication explicite et claire sur les conséquences de ce dialogue et, en amont, une communication explicite sur les enjeux et les limites de la participation contribuera à changer les mentalités de manière transversale, à développer une société où chacun trouvera sa place, et à construire une démocratie participative qui ait du sens pour tous et qui amènera décideurs et citoyens à s'écouter davantage, à se comprendre, à entreprendre et à se considérer, dans tous les sens du terme.

### Un outil au service de la démocratie

*Du Je au Nous/Van Ik naar Wij, Parcours, outils et perspective pour stimuler la participation citoyenne dans un groupe, Isabelle De Vriendt, Ann Dupont et Sofie Giedts, Flora asbl, 2010.*

*Si l'on veut parler 'participation citoyenne', il est important de travailler la participation, à tous les niveaux – pédagogique, institutionnel, politique – et dans une dynamique collective : un groupe, c'est un début de société. Pour développer un processus réellement participatif et inclusif, l'outil Du Je au Nous aide les formateurs à travailler en co-construction avec le public des associations d'insertion sociale.*

*L'outil est disponible en version papier à l'asbl Flora et sur [www.du-je-au-nous.be](http://www.du-je-au-nous.be), plateforme destinée tant aux formateurs qu'aux groupes qu'ils accompagnent (renseignements notamment sur les formations, les interventions dans l'utilisation de l'outil,...).*

*L'outil, les formations et la plateforme sont également disponibles en néerlandais, sur le site [www.van-ik-naar-wij.be](http://www.van-ik-naar-wij.be)*

1 Cette démarche pour une participation à double sens est explicitée dans Des passerelles vers la participation. Pour une participation sans aliénation, Snick A., Flora, novembre 2009. Voir encadré. Disponible sur <http://www.florainfo.be/Publications.html>

2 Cette dynamique d'ouverture peut être soutenue par la méthodologie des marches exploratoires. Clette V., Daems A. & Vandevyvere A., La ville au fil des pas. Les marches d'exploration urbaine, Service Public de programmation Intégration sociale, lutte contre la pauvreté et économie sociale, Politique des Grandes Villes, Centre de Recherche urbaine, Université Libre de Bruxelles, 2007. Disponible en version électronique sur [www.politiquedesgrandesvilles.be](http://www.politiquedesgrandesvilles.be)



# Actions citoyennes





# «*Ensemble dans la récréation* D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE»

Au tableau des inégalités en Belgique : une majorité de jeunes smicards, 1.307.000 personnes dépendantes directement ou indirectement de l'Onem, environ 100.000 ménages bénéficiaires du revenu d'intégration, 17.000 personnes recensées «*sans-abri*» ainsi que de nombreuses autres, âgées, glissant sous le seuil de pauvreté (ce dernier groupe est classé 7<sup>ème</sup> sur les 27 de l'UE, au hit parade du risque visé), soit au total 1.800.000 pauvres selon les institutions officielles !

## Une mondialisation concurrentielle et peu solidaire ...

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau International du Travail (BIT),... admettent que les salaires sont historiquement bas. Ils n'ont pas évolué au même rythme que les gains de productivité, et les accroissements de plus-value réalisés avec moins de travailleurs ont été accaparés par les actionnaires. Ces gains n'ont pas non plus été compensés par une réduction proportionnelle du temps de travail. Moralité : la part du gâteau de la richesse (PIB) réservée au travail s'est réduite en moyenne de 10 pour cent tandis que celle dévolue au capital s'est accrue d'autant. Quant aux travailleurs délogés, ils alimentent une société de chômage de masse depuis plusieurs générations. **Le chômage est ainsi devenu le levier même de l'avantage du patronat dans son rapport de force vis-à-vis du salariat.** Moralité : le salarié mini-jobeur, multi-jobeur, intérimaire, sous-statutaire, navetteur, sous-traitant, télécommandé,... flexible et compétitif souffre et n'est plus motivé ni matériellement, ni qualitativement. Le sans-travail, le sans-logis, le sans-papier, le sans-image de lui, le sans-voix souffre de ne pas compter, ni au sens propre, ni au sens figuré.

Ces plus-values ont accéléré la concentration du capital et la finance mondialisée cherche les meilleurs moyens de sa rentabilité. Elle les trouve le plus souvent dans les spéculations les plus sophistiquées qui déstabilisent les marchés, aboutissent à des crises financières répétées. Les fonds spéculatifs agissent égale-

ment sur les prix de l'immobilier et des matières premières qui, en flambant, génèrent des défauts de paiements, des variations des coûts énergétiques, et plus gravement encore, des crises alimentaires dans les pays pauvres. Les entreprises transnationales adoptent de nouveaux modes de gouvernance par lesquels des top-managers développent toutes les stratégies de rationalisation, de restructuration, de délocalisation et d'écrasement des coûts salariaux aux fins de satisfaire les appétits des actionnaires et de maintenir leurs privilèges exorbitants (exemple : salaires 150 fois supérieurs au salaire moyen).

Pendant ce temps, **l'Union européenne maintient le cap des politiques d'austérité** : réduction de

la dette publique, restriction des dépenses publiques donc tassement des dépenses sociales, privatisations en vue de renforcer la concurrence (dont les effets s'avèrent inverses aux promesses), fin de l'État social dit «*providence*» et instauration de l'État social actif qui satisfait au processus de Lisbonne, etc.

\* Membre d'Attac Liège

Vive le schisme pour les travailleurs sociaux, entre leurs principes méthodologiques ou déontologiques et la fonction qui leur est attribuée! Puis, pour mieux répondre au principe «*moins d'État, meilleur État*», l'U.E. a légué la politique monétaire aux banques centrales «*autonomisées*». Plus question de se financer auprès des banques nationales. Dorénavant les pouvoirs publics emprunteront auprès des banques privées, celles-là-mêmes qu'ils ont sauvées en 2008. Et, les taux d'intérêt leur seront fixés en vertu des risques exprimés par les agences de notation que le privé finance lui-même.

**Le paysage ainsi décrit explique comment de plus en plus de nos concitoyens sont exclus de tout rôle dans leur propre communauté** tandis que d'autres, présents et au feu de l'action dans la même communauté, s'en excluent volontairement pour rejoindre les paradis fiscaux et s'immuniser contre toute participation à la solidarité.

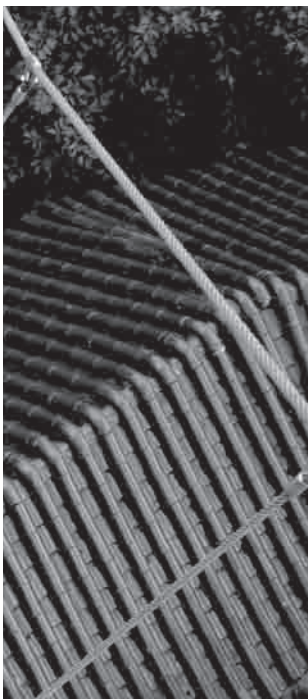
## Quelques propositions pour changer le cours des choses ...

Le constat posé, ATTAC (voir encadré) défend un certain nombre de proposition, dont quelques unes vous sont exposées ci-après :

**Partage du travail et lutte syndicale.** À cet égard, Attac pense que la réinsertion est bien moins un problème d'activation qu'une nécessité de restaurer non pas le «*droit de travailler*» comme l'exprime certains textes de l'U.E. **mais le droit au travail et à la participation de tous. Ce droit ne peut se restaurer que par le partage, à savoir la réduction du temps de travail.** Il convient donc de rallier et renforcer le syndicalisme en vue de mobiliser largement contre les politiques européennes qui accélèrent inlassablement les processus de la misère dans la richesse!

**Remettre la finance à sa place.** Le «*laisser faire, laisser passer*» a montré ses failles. Elles sont suffisamment profondes pour que les citoyens fassent pression sur leurs élus afin qu'ils se réapproprient leur mission essentielle et leur indépendance : celle de légiférer en vue de préserver l'intérêt commun et de corriger les dérives qui menacent l'équilibre général. Suite à la crise de 2008, le diagnostic sur les abus de la finance a été publiquement établi par toutes les instances politiques du monde. Toutes leurs propositions sont bonnes à prendre : instauration d'une taxe sur les transactions financières, séparation des banques de dépôt des banques d'affaires, levée du secret bancaire, régulations de tous ordres, ... Mais de la parole aux actes, le temps court et 2011 vit encore de sérieux soubresauts. Le courant altermondialiste est moins décrié qu'hier mais il requiert un débat plus large pour que la population s'implique davantage dans cette cause qui conditionne sa vie. **Il importe que les associations relaient, sensibilisent et collaborent avec d'autres** pour que de nombreux citoyens interpellent leurs élus locaux qui dans leurs relations avec leurs instances peuvent aussi bousculer les certitudes et modifier peu à peu le paysage politique.

**Penser l'entreprise autrement.** Sur le plan de la production, deux pistes nous semblent, l'une, à renforcer, l'autre, à explorer. Premièrement, **le secteur de l'économie sociale**, historiquement issu des pensées socialistes dites utopistes et des mouvements ouvriers, légalement défini par les principes qui le fondent, **s'impose comme une alternative magistrale à l'entreprise capitaliste.** Elle consacre la primauté du travail sur le capital, s'érige en institution démocratique et atteste que le profit n'est pas le seul moteur à la création de biens de qualité, à l'innovation et au respect de l'environnement. Ces expériences ont également le mérite d'agir sur les mentalités de ceux qui les vivent.





**Conjurer la course à la croissance et aux profits immédiats.** Deuxièmement, nous soutenons vivement tous ceux qui, redonnant son sens à l'économie, à savoir le bien-être de la population, critique le mythe d'une croissance mesurée à l'aune du PIB et dont les moyens sont enfermés dans des modélisations mathématiques centrées sur l'utilité marginale du capital et tutti quanti, avec pour seul levier, la compétitivité et les coûts salariaux. Repenser le cycle de vie des biens, revaloriser les pratiques conservatrices de la réparation, restaurer un commerce de coopération centré sur une rationalisation des transports, relocaliser le travail, refuser les gaspillages, revaloriser la culture et l'éducation au détriment des consommations futiles et des manipulations publicitaires, développer des politiques publiques environnementales, égalitaires et indépendantes du capitalisme vert... Bref, **transformer les logiques de croissance et arrimer la recherche à des voies d'altercroissance nous paraît relever de l'urgence.**

Le paysage  
ainsi décrit explique  
comment de plus  
en plus de nos  
concitoyens sont  
exclus de tout rôle  
dans leur propre  
communauté.

## Renforcer la démocratie en tant que système social

Principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, Déclaration(s) des droits de l'homme, des droits économiques et sociaux, recommandations diverses de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO),...

... recherchent leurs signataires. Depuis plus de trente ans, nos gouvernants se gargarisent des mots qui touchent – politique pour l'emploi, programme de lutte contre la pauvreté, objectifs à termes... longs de préférence – mais n'usent de ces subterfuges que pour légitimer leur mission et apaiser les esprits.

Les citoyens pour leur part fustigent volontiers l'ampleur des inégalités mais depuis la fin des

années 70, **les nouvelles générations se succèdent, intégrant peu à peu la césure entre inclus et exclus comme une évidence historique et humaine.** Quant aux plus anciens qui ont expérimenté l'État protecteur et réducteur d'inégalités, ceux-ci jus-



## Les associations se penchent beaucoup sur les notions d'engagement et de désengagement. Certaines expérimentent alors d'autres formes de relations avec le politique.

tifient les déficits sociaux comme une fatalité liée à la survie de l'économie : compétitivité et pensée unique obligent.

De plus, une lourde part d'entre eux redoutent que les coûts de la solidarité soient de plus en plus destinés à combler de vastes poches de «marginalité» au détriment de l'assurance contre l'insécurité «normale» de tous (vieillir, tomber malade, ...). Au regard des chiffres (4,2 pour cent du budget pour le financement du chômage et du revenu d'intégration en 2010), il s'agit là d'une erreur de perception. Cependant **l'impôt, principal outil d'une démocratie sociale, n'en est dès lors pas moins ressenti comme spoliateur**, dans un État parasite qui sanctionne ses citoyens constructifs. Ici se délitent les vœux d'une société solidaire, voire, naissent les tentations de repli sur soi, de séparatismes, de protectionnismes défensifs, de nationalismes, d'intolérances,...

**Exercer le contrôle citoyen.** Reprendre le chemin de la solidarité nationale réclame donc un travail d'information sans tabou, d'objectivation et de transparence des finances publiques afin que les citoyens en assurent la lecture et le contrôle. Cette condition est le préalable à une adhésion à un projet de bien être commun, à la réhabilitation de l'État et de l'impôt en tant que participation de sens, **pourvu bien entendu que cet impôt soit équitable.**

### Pour une fiscalité plus largement redistributrice ...

Le principe fondamental qui avait été acquis d'un impôt juste était celui de la progressivité. Or, depuis les années 70, ce dernier s'est largement étiolé par l'introduction de la TVA qui pèse à elle seule près de 40 pour cent du total des impôts. Ajoutons, qu'en Belgique il n'existe pas d'impôts sur le patrimoine ni sur les plus-values de réalisations boursières. De plus les impôts sur les revenus mobiliers et immobiliers ne sont soumis qu'à des taux proportionnels et peu élevés. Enfin la solidarité nationale épargne les grosses entreprises si bien que selon les statistiques 2010 de la BNB, l'impôt sur les sociétés atteint 9,8 milliards dont 8,6 sont récupérés sous forme de subsides, ce qui revient à une participation des entreprises d'un peu plus d'1 milliard sur un budget global de 187,7 milliards.

**Pour un impôt juste.** La recréation d'un État solidaire ne peut donc passer que par la réhabilitation d'un impôt correcteur des inégalités, c'est la raison d'être du Réseau pour une justice fiscale, lequel regroupe une multitude d'associations dont les syndicats. Ce réseau sensibilise le public, organise des campagnes et interpelle, au cours de rencontres informelles, certains membres de la commission des finances. La réflexion fait son chemin.

### Renforcer la démocratie en tant que système politique

La mondialisation semble également avoir joué contre la démocratie et sur les valeurs que les dirigeants comme les citoyens attribuent à ses fondements. Ceux qui ont hérité des grandes conquêtes de la deuxième moitié du 20ème siècle – suffrage universel, droits des femmes, sécurité sociale, ... – perdent ou banalisent ces principes, tandis que dans les parties les plus opprimées du monde, d'autres citoyens donnent leur vie pour les imposer.

Nous assistons à un transfert de souveraineté des États vers des institutions internationales érigées hors des usages démocratiques élémentaires tels que le parlementarisme, la séparation des pouvoirs, ... Ainsi sommes-nous confrontés à un Parlement national dont la mission législative consiste à transposer des directives européennes à raison de 80 pour cent des textes qu'il rédige! L'U.E. elle-même mandate un seul représentant pour les 27 au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. La législation européenne est ensuite adaptée aux décisions prises et chaque pays transpose la sienne puisque l'OMC dispose d'un organe d'examen des politiques économiques liées au commerce ainsi que de son propre tribunal : l'organe de règlement des différends! Par ailleurs, les lobbies industriels siègent dans ces institutions et participent en tant que spécialistes à l'ensemble des commissions d'études. De là à comprendre qui sert qui ?

**Refuser les déficits démocratiques.** Remettre à l'étude les principes qui ont constitué nos États-Nations semble un exercice à partager collectivement si nous ne voulons pas laisser abolir nos droits ou pouvoirs citoyens et si nous espérons construire un jour, du local au global, un gouvernement mondial qui poursuit la grande tâche émancipatrice entamée depuis des millénaires.



## S'émanciper par l'engagement citoyen et se réappropriier l'avenir

Au-delà des inégalités matérielles criantes, se profile une modification des représentations, des comportements, des relations avec l'autre **sur fond d'absence d'un projet de société commun**. Les hypothèses explicatives sont très variables : les citoyens-consommateurs satisfaits se replient dans leur espace privé ; les jeunes manquent de modèles de militance ; les personnes marginalisées sont recluses dans leur isolement ; les travailleurs, les navetteurs sont épuisés de leur journée ; certains se sentent dépassés par l'argumentation technocratique et se désengagent ; d'autres sont déçus du déni des politiques face à leurs mobilisations telles que celles des étudiants et des futurs retraités français ou celle des mouvements antinucléaire ou altermondialiste ; enfin, il y a ceux qui se divisent dans des groupes ciblés de défense de causes particulières (par exemple, les sans-logis face à la cohabitation). De toute façon, l'arsenal des moyens de répression des mouvements populaires et les tentatives de «*justicialisation*» des mouvements de grève indiquent que les stratégies non-consensuelles effraient le pouvoir et sont vivement découragées.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, les associations se penchent beaucoup sur les notions d'engagement et de désengagement. Certaines expérimentent alors d'autres formes de relations avec le politique. Quant aux pouvoirs de tous les niveaux, du local à l'international, ceux-ci créent des instances de consultation, de concertation, ... C'est l'engouement pour la «*démocratie participative*», devant laquelle nous restons perplexe.

S'il nous semble qu'au niveau de communautés restreintes, certains intérêts particuliers échappant aux législations déjà existantes puissent être débattus, négociés et remportés, nous n'en craignons pas moins les dérives politiciennes, les tentatives de récupération, l'instrumentalisation, certaines formes de corporatisme, le contrôle social, la normalisation, le mythe de l'égalité dans le dialogue avec le pouvoir, etc. Il nous est également difficile de comprendre la pertinence d'une démarche du politique en faveur de la pauvreté qu'il crée et ce moyennant des projets à long terme vis-à-vis de personne dont le problème exprimé se situe dans l'immédiateté et réclame l'urgence (ex : création du MOC en 2005 et objectifs pour 2020!).

**Travail social et développement communautaire.** Par contre, nous sommes plus sensibles aux démarches de type communautaire, ascendantes, autonomes, portant sur un projet global et commun à tous les membres d'une communauté, laquelle s'érige en contre-pouvoir et force un **partage réel de la décision avec l'Autorité en place tout en restant parfaitement indépendante**.

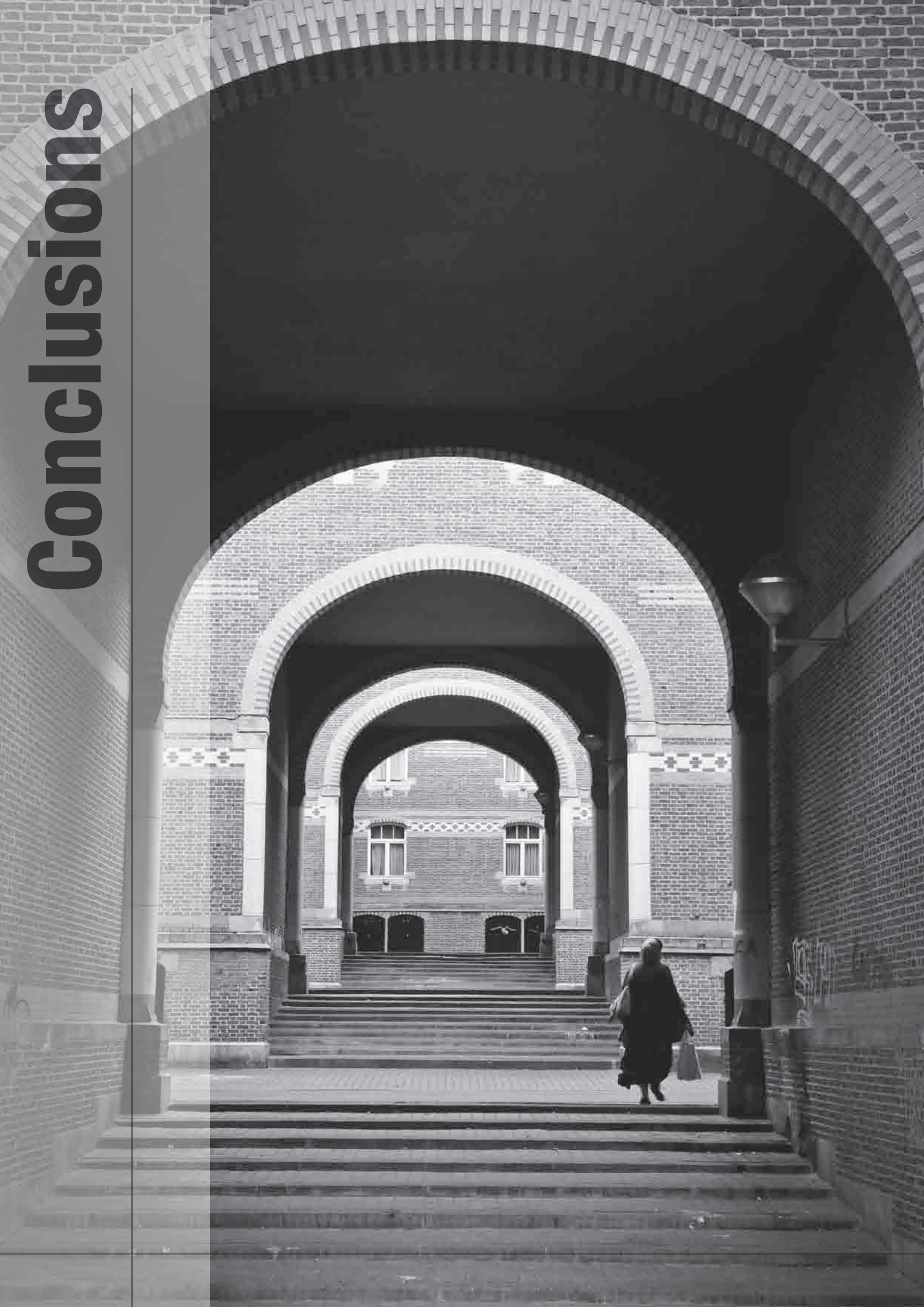
En conclusion, **«l'être humain est un être social ou il n'est pas. On ne bénéficie pas de la solidarité parce que l'on est «différent» ou «pauvre» ou «problématique», c'est-à-dire hors norme mais parce que l'on est identifié en tant que citoyen comme un membre de la communauté humaine à protéger et à aider, par l'établissement de solides droits sociaux collectifs et universels»** (Corinne Gobin) Ces droits sont sans cesse à conquérir ou à reconquérir par la lutte comme ils l'ont toujours été dans les grands tournants pour l'émancipation et l'égalité.

### Attac Liège : sortir du tout à la finance et à la marchandisation

Mondialisation, déficits démocratiques, mépris des services publics, politique d'austérité, libéralisation de la finance mais crise financière, tyrannie des marchés, croissance et consommation à crédit, ... engluent les sociétés du Nord comme du Sud dans un processus d'appauvrissement et une dualisation de plus en plus démesurée. Dans ce contexte, l'action de l'Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (Attac) s'attaque aux causes profondes des dérives locales et mondiales de la société, propose des analyses du système global et des mécanismes qui contribuent à la ruine des politiques sociales, sanitaire, éducatives, environnementales et autres. Leur travail : l'étude dans le partage, l'éducation populaire et la re-politisation des consciences. Leurs armes : les mots et une présence sur les lieux de résistance. Car, en l'occurrence, la croissance des inégalités n'est jamais que le produit d'une gestion politique qui a trahi sa raison d'être : le bien vivre ensemble. Elle traduit également l'issue de rapports de forces dans lesquels le pouvoir a opté pour la primauté du capital sur l'intérêt du peuple.



# Conclusions





## Faire participer les pauvres

# POURQUOI, COMMENT ?

Poser la question de la participation politique des pauvres, en particulier sous la formulation choisie lors du colloque - «*Les pauvres font de la politique*» - constitue en soi une provocation. Il est douteux en effet que les gouvernements et les autorités de tous ordres souhaitent que les pauvres fassent réellement de la politique. La peur du soulèvement populaire hante nos sociétés depuis ses origines et reste présente dans nos démocraties. Lorsque les pauvres se réveilleront, c'est-à-dire lorsqu'ils feront réellement de la politique, il est probable que nos structures d'ordre et d'autorité n'en sortiront pas indemnes. Il faut dès lors s'interroger sur la sincérité de ceux qui, au sein des plus hautes sphères de l'Etat, **font mine de se désespérer de l'apathie politique des classes populaires**. Sont-ils tout à fait sincères ? Il est possible d'en douter...



Le fonctionnement  
ordinaire de  
nos démocraties  
représentatives  
et libérales  
conduit à une  
marginalisation  
politique croissante  
des catégories  
populaires

Le problème aujourd'hui, tel qu'il est soulevé dans le présent numéro, est que les pauvres ne font pas assez de politique, qu'ils n'en font même plus du tout le plus souvent. Le fonctionnement ordinaire de nos démocraties<sup>1</sup> représentatives et libérales conduit à une **marginalisation politique croissante des catégories populaires**. Et le problème va bien au-delà des plus pauvres, des «*exclus*» selon le vocabulaire consacré, il englobe l'ensemble des catégories populaires, y compris celles que les indicateurs de pauvreté ne prennent pas en compte. C'est de la participation de ces catégories populaires - chômeurs, employés, ouvriers, précaires - dans leur ensemble dont je traiterai ici.

Je voudrais dans cet article procéder en deux temps. Dans un premier temps, je souhaiterais qualifier le problème et recenser les obstacles qui s'opposent aujourd'hui à la participation politique des pauvres - entendus donc au sens large - dans les démocraties contemporaines. Dans un second temps, j'ouvrirai un certain nombre de pistes indiquant des voies de transformation de la situation actuelle.

\* Professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

1 Cf. Dans son ouvrage monumental - Une histoire populaire de l'humanité. De l'âge de pierre au nouveau millénaire, Paris, La Découverte, 2011 -, Chris Harman montre bien pourquoi la contestation populaire a toujours été le moteur de l'histoire des hommes.

## Le déficit de participation des catégories populaires et ses raisons

La situation politique présente, à des degrés variables selon les pays concernés<sup>2</sup>, est bien celle d'un **double déficit de participation et donc de représentation des catégories populaires**.

### *Un processus de désaffiliation politique*

Ce qui se joue aujourd'hui dans le monde occidental renvoie à un processus de désaffiliation politique qui touche certaines catégories de la population. Ce phénomène a d'abord bien sûr à voir avec un certain nombre de transformations économiques et sociales structurelles qui rejaillissent sur le fonctionnement de nos démocraties. Comment penser que la tolérance croissante aux inégalités, la montée du chômage, la précarisation du salariat, les nouvelles contraintes liées au travail, la délocalisation des activités productives, le déclin des solidarités familiales et locales n'ont pas de conséquences politiques ? Comment penser aujourd'hui une démocratie égalitaire dans une société où les inégalités ont à ce point progressé ?<sup>3</sup> Comment obliger ceux qui tirent profit de ce système à prendre en compte le point de vue de ceux qu'ils perçoivent à la fois comme des perdants, comme une composante inutile de la société et comme une menace ? En faisant la guerre aux plus pauvres des pauvres (jeunes des cités, roms, sdf), les gouvernements locaux et nationaux contribuent très souvent à encourager cette vision et à accentuer cette distance et cette méfiance.

Ces questions se posent aujourd'hui d'autant plus que les organisations qui autrefois défendaient les intérêts de ces catégories populaires se trouvent durablement affaiblies. Des partis de gauche aux syndicats en passant par les associations d'éducation populaire, tous les porte-parole de ces groupes perdent du terrain. Pire, les partis qui se réclament de la gauche se sont souvent, par idéologie ou par stratégie, détournés de cette clientèle, à l'image du Parti socialiste français au cours des années 1990 et 2000. Ainsi que l'évoquait crûment un rapport récent d'un Think Tank français de gauche, lequel a fait couler beaucoup d'encre : **à quoi sert-il de chercher la voix de ces groupes dès lors qu'ils ne votent plus ou se tournent désormais vers l'extrême droite ?**<sup>4</sup>

Car il existe effectivement un problème de participation électorale de ces groupes qui, faute de trouver des relais dans les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, tendent à se réfugier de plus en plus dans l'abstention ou à se tourner vers des formations extrêmes. La conséquence est évidente : dès lors qu'ils ne votent pas, les élus ne les prennent pas en compte. Les choix et arbitrages politiques se font systématiquement à leur détriment et au profit des catégories économiquement, socialement et donc politiquement influentes. A l'instar des jeunes, les catégories populaires souffrent aujourd'hui d'un déficit de représentation politique. Peu visibles dans l'espace public, mal représentés politiquement, elles disparaissent progressivement de l'horizon politique de démocraties qui tendent aujourd'hui à devenir structurellement inégalitaires<sup>5</sup>.

## *Les limites de la démocratie dite «participative»*

Face à la montée de cette défiance et à ce qu'ils ressentent comme une crise de légitimité, les élus ont mis en place au cours de ces quinze dernières années de nombreux dispositifs destinés en principe à faire participer les citoyens au processus de décision politique. Ces dispositifs construisent des publics et des formes d'intervention très différents. Il peut s'agir par exemple d'assemblées de quartier, de conseils d'usagers, de jurys citoyens ou de procédures de concertation en relation avec un projet particulier<sup>6</sup>. S'il existe quelques expériences réussies qui parviennent à la fois à intéresser le public et à produire des résultats, ces innovations démocratiques souffrent de sérieuses limites.

Ces procédures peuvent en premier lieu, en dépit de leur façade, ne pas avoir été conçus pour faire participer la population mais au contraire pour la faire taire. Erik Rydberg, dans ce dossier, a raison de souligner que, parfois, ces dispositifs participent d'une méfiance à l'égard d'autres formes de la politique organisée, représentative, associative ou syndicale (voir pp. 33-35). Certains gouvernements ou organismes internationaux s'en servent même pour contourner les représentants du peuple afin de toucher plus directement les citoyens. Il faut prendre en compte le caractère ambivalent de ces procédures, qui sont autant des instruments et des technologies de gouvernement visant à canaliser les conflits, que des lieux d'expression et de contestation du pouvoir. **Ces**

**formes nouvelles font ainsi l'objet d'attentes et d'usages contradictoires, selon que l'on se situe du côté des organisateurs ou de celui du public.**

Ces dispositifs de démocratie participative peuvent de surcroît se révéler un remède pire que le mal dès lors qu'ils contribuent à aggraver les inégalités face à la participation plus qu'à les résorber. On constate en effet dans nombre d'enceintes participatives les

mêmes biais sociaux face à la participation que dans les institutions classiques de la représentation. Ce sont les individus les mieux dotés en capitaux sociaux, culturels qui s'y font le plus entendre et ont le plus de chance d'être écoutés par les élus. La plupart des forums participatifs sont peuplés de ces *'vieux mâles blancs éduqués'* dont parlent les féministes américaines. A l'inverse, les jeunes, les catégories populaires, les femmes parfois ou les personnes d'origine étrangère, par peur d'être disqualifiés ou par certitude de ne pas être considérés, s'en éloignent.

Les critiques de la participation ont dès lors raison de juger qu'il y a un **risque à faire délibérer dans la même assemblée des groupes aussi inégalement pourvus**. L'exercice a toute chance de se retourner contre les plus faibles qui ne pourront pas jouer le jeu à armes égales, faute de maîtriser les codes d'expression dominants.

## La mobilisation politique des 'sans' est coûteuse pour chacun.



## La fragilité des espaces publics autonomes

Face à ce risque, les auteurs les plus critiques ont souvent insisté sur la nécessité pour les publics faibles de se constituer en ce que Nancy Fraser appelle des «*contre-publics subalternes*»<sup>7</sup>. Il importe pour ces groupes de se structurer politiquement, de se forger un langage et des revendications dans des lieux protégés du pouvoir. L'efficacité même de leurs interventions dans les espaces publics institués ou dans les dispositifs de démocratie participative dépend très fortement de leur capacité à s'ériger en contre-pouvoirs capables de peser sur les institutions et de les obliger ainsi à jouer le jeu de la démocratie<sup>8</sup>.

Or tout indique que ces mécanismes de mobilisation et d'auto-organisation sont extrêmement fragiles. Pour surmonter l'indignité politique, revendiquer une fierté d'être et acquérir la conscience de ses droits, il faut que s'enclenche un processus complexe et dépendant de multiples paramètres. La mobilisation politique des sans est coûteuse pour chacun (participant, formateur et organisateur). Elle se heurte à de multiples obstacles matériels (disponibilité physique et mentale, turn-over important...) et symboliques. Il faut reprendre les termes de Paolo Freire cité par Georges Liénard (voir p. 19, note 5) : «*Ils ont tellement entendu répéter qu'ils sont incapables, qu'ils ne savent rien, qu'ils ne peuvent rien comprendre, qu'ils sont malades, indolents et que pour toutes ces raisons, ils ne produisent rien, qu'ils finissent par se convaincre de leur incapacité*».

L'observation de multiples expériences de participation montre qu'un détail peut à tout moment faire capoter l'ensemble : un lapsus de la part des organisateurs qui remet chacun à sa place ; un retard dans une réponse apportée ; un rappel à l'ordre maladroit ; le remplacement d'un médiateur dans lequel on avait confiance... Plus généralement, un **double sentiment domine chez ceux qui ne participent pas ou y renoncent rapidement**. Premièrement, celui selon lequel on ne parviendra jamais à se faire entendre, compte tenu de ce que l'on est et de l'écart qui nous sépare de ceux qui savent et maîtrisent la situation. Deuxièmement, celui selon lequel la participation ne sert à rien et qu'il serait absurde d'y consacrer du temps dès lors que rien ne changera et que l'on a bien d'autres problèmes urgents à régler.

## Comment rendre possible, crédible et effective la participation des pauvres

Face à cette défiance et à cette fragilité, face aux écarts qui se creusent entre les insiders et les outsiders au sein même du jeu politique, comment continuer à croire en la possibilité d'une participation des catégories populaires à la décision politique ? Une première réponse consisterait, face à l'ampleur démesurée de la tâche, à renoncer, à prendre acte de la situation actuelle en s'efforçant de gouverner pour ce qui est censé être le bien de ces catégories, faute de le faire avec leur soutien ou leur participation. Le risque ici est fort de les voir se rallier de plus en plus clairement aux solutions autoritaires. Une seconde réponse serait de **parier sur un changement institutionnel radical en contestant la**

page 52 →

- 2 La Belgique, en raison du vote obligatoire et compte tenu d'un maintien relatif de l'Etat social et de dispositifs relativement avancés visant à la participation des exclus, occupe peut-être une position intermédiaire entre celle des pays scandinaves où la situation nous semble relativement différente et celle de pays comme la France ou les Etats-Unis où les processus décrits ici se donnent à voir de manière criante. Sur l'exception scandinave, voir le livre d'Henry Milner, «*La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*», Presses de l'université de Laval, 2004.
- 3 C'est la question que pose P. Rosanvallon dans son livre récent, «*La Société des égaux*», Paris, Seuil, 2011.
- 4 Cf. le rapport de Terra Nova, [www.tnova.fr/essai/gauche-quelle-majorite-lectorale-pour-2012](http://www.tnova.fr/essai/gauche-quelle-majorite-lectorale-pour-2012) et la mise au point, après la controverse de son président : Qui défend les classes populaires ? | Terra Nova
- 5 Cf. sur ce point l'excellent livre de Larry Bartels, *Unequal Democracy : The Political Economy of the New Gilded Age*, Princeton University Press, 2008.
- 6 Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre livre *Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.
- 7 Nancy Fraser, «*Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement*», Hermès, 31, 2001.
- 8 Archon Fung et Erik Olin Wright, «*Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative*» in M.H. Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer (dirs.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005.



**démocratie telle qu'elle est.** De nombreux signes témoignent aujourd'hui d'une radicalisation des consciences politiques en Occident, autour du mouvement des Indignés par exemple, mais celle-ci est surtout le fait de jeunes diplômés précarisés, les catégories populaires restent largement à l'écart du mouvement.

Une autre solution pourrait être de rechercher, dans le cadre des démocraties représentatives existantes, des solutions pour rendre crédibles les offres de participation adressées aux acteurs les plus éloignés de l'univers politiques. Pour cela, il nous semble qu'à minima, trois objectifs doivent être visés.

## Modifier les règles du jeu

L'une des causes du déficit de participation tient, on l'a vu, aux formes empruntées par les dispositifs de démocratie participative. En singeant les formes de la délibération classique, en valorisant la parole d'autorité, en affichant une absence de considération pour les expressions dissidentes ou hétérodoxes, on ne fait que perpétuer les écarts et les humiliations engendrés par le jeu politique ordinaire. Si l'on souhaite éviter cela, il convient d'innover dans les registres d'expression ouverts au citoyens, les contributions au débat public admises comme légitimes, en bref **d'abaisser les coûts d'entrée dans la discussion.**

Comment ? Les pistes que l'on peut suggérer sont nombreuses : le recours à l'image, au jeu, au théâtre comme le font déjà certaines expériences ; le rapprochement des lieux de réunion des espaces de vie des citoyens ; la mise en place de services de garde permettant aux citoyens de se libérer le temps d'une concertation ; la modification des heures de réunion, voire la rémunération dans le cadre de jurys citoyens comme cela se pratique aujourd'hui couramment.

Aucune de ces pistes ne saurait à elle seule garantir quoi que ce soit et surtout pas que les catégories populaires se déplacent dans les forums participatifs. **Elles témoigneraient cependant d'une volonté politique effective de ne pas réserver les structures de participation aux citoyens déjà convaincus de leur utilité.** Cet affichage politique est selon nous essentiel.

## Instaurer la confiance

C'est notamment parce qu'ils savent n'être pas pris au sérieux que les pauvres se détournent des lieux de participation. Un changement radical de posture est exigé des politiques et des experts. S'il leur faut cesser d'afficher leur distance ou leur arrogance, il leur faut également reconnaître qu'ils ne sont pas infaillibles. Très souvent par exemple, la contribution des citoyens à la réussite d'un projet n'est pas soulignée ou mise en valeur. Comme s'il y avait un danger à démontrer que les élus et les techniciens ne sont pas toujours indispensables...

Restaurer ou plutôt instaurer une confiance qui n'a jamais existé, exige du temps. Or la plupart des procédures affichent un calendrier irréaliste sur ce plan. La participation est même souvent accusée de faire perdre du temps comme si le retour de la confiance n'était pas un objectif essentiel. Il faut accepter lorsque l'on est à l'origine de ces exercices de réexpliquer ce qui semblait acquis, de revenir en arrière ou de voir remis en cause ce qui semblait acquis.

Ici, **le rôle joué par les tiers garants du dispositif de participation est fondamental.** Les expériences les plus réussies montrent que leur rôle est capital. Qu'ils soient consultants, militants, formateurs ou travailleurs sociaux leur rôle, leur autonomie et les conditions de leur légitimité doivent être pensés. Ils sont indispensables à la réussite du dispositif. Mais comme le souligne Isabelle de Vriendt (voir p. 39), il faut aussi que l'on puisse se passer d'eux. *«Partir ou lâcher prise constituent un défi pour le formateur»*, souligne-t-elle. Dès lors que beaucoup dépend de leur charisme, de leur volontarisme et de leur disponibilité, fortes sont les chances que le dispositif s'effondre à leur départ.

## Mettre en jeu la décision

Mais l'essentiel est ailleurs. Compte tenu de l'ampleur des difficultés et des obstacles, rien ne pourra se faire en matière de participation des catégories populaires sans que les élus prennent des risques. Pour intéresser ces groupes au jeu participatif, il faut que la mise ne soit pas nulle. Or, **dans l'immense majorité des cas, les procédures participatives ne discutent que de l'accessoire, les éléments principaux de la décision étant déjà en place.**

L'expérience du budget participatif de Porto Alegre a amplement démontré que si les quartiers populaires s'y sont mobilisés très fortement, c'est précisément parce que l'essentiel était mis à la discussion : le raccordement au *'tout-à-l'égout'*, le bitumage ou l'éclairage des rues, la création d'hôpitaux ou d'écoles<sup>9</sup>. Faute de quoi, il y a peu de chance que l'on inverse les priorités pour les citoyens. **Quitte à s'exposer dans l'espace public, faut-il que cela vaille la peine.**

Il faut enfin que les élus acceptent le type de *«dialogue conflictuel»* qu'évoque Georges Liénard (pp. 17-19). La démocratie constitue un risque (parfois physique) dont les puissants ont peur, on le sait. Ils craignent que la situation ne débordent et qu'ils ne puissent plus la contrôler. Ce risque est présent derrière toutes les expériences. Il sera limité d'autant plus que le jeu sera joué loyalement. **La frustration qu'engendre la pseudo-participation n'est-elle pas à terme, plus lourde encore de menaces ?** Les rares accès de violence que l'on a pu constater ici et là dans le cadre de débat public ou de dialogue participatif ont précisément eu pour origine ce type de frustration.

C'est à ces conditions et à ces conditions seulement que l'on pourra voir les pauvres faire de la politique. Rien ne dit qu'ils accepteront de jouer le jeu mais il en va selon nous de l'avenir de nos démocraties. **Qu'est-ce qu'un régime qui se prétendrait démocratique et aurait renoncé à son principe fondateur ?** Il ne saurait y avoir de démocratie sans égale possibilité pour chacun d'influencer le pouvoir de décision. C'est cette promesse que nos démocraties ont trahi. C'est avec elle qu'elles doivent renouer.

9 Marion Gret et Yves Sintomer, Porto-Alegre : l'espoir d'une autre démocratie, Paris, La Découverte, 2005.

# HUMER LES SENTEURS

*galvanisantes des lendemains qui chantent  
un monde meilleur ...*

---

Si nous devons synthétiser le principal enseignement du colloque et des trois midi-débats que nous avons organisé au premier semestre 2011 sur l'impact de la participation des plus pauvres dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, nous pourrions dire, de manière assez lapidaire, **qu'il n'y en a pas**, et que les moyens investis dans les processus de participation seraient bien plus utiles ailleurs ! Bien sûr, ce serait faire fi des cas isolés, individuels, de parcours de vie de personnes pauvres qui ont eu la force de la militance, et ont trouvé dans la défense d'autrui une autoréalisation salvatrice, une reconnaissance morale, et, parfois, matérielle. Et puis, dire cela serait politiquement incorrect, voire injurieux pour l'ensemble des travailleurs sociaux et des citoyens qui s'y investissent quotidiennement, ainsi que pour les femmes et hommes politiques qui les soutiennent.

Nous n'irons donc pas jusque là. D'autant plus que nous avons aussi vu, lu, entendu, les effets bénéfiques de cette participation, principalement, si pas exclusivement, à l'échelon **local et individuel**. Nous n'y reviendrons pas, ils apparaissent largement tout au long de ce numéro. Nous ne reviendrons pas non plus sur les critères de cadre, d'horloge et de table qui lui sont nécessaires, toutes les contributions y font mention.



## La guerre contre la pauvreté matérielle et ses conséquences sociales doit être menée sur le plan macroéconomique.

### Une logique économique peu favorable

«Dans les faits, on constate que la participation est un bel outil de lutte contre la pauvreté sociale et a des impacts positifs au niveau individuel, mais on peine à voir un résultat sur le niveau de pauvreté structurelle.», écrivions-nous au début de ce volume. Nous n'avons pas voulu nous arrêter à ce constat. Et nous avons lancé un appel à contributions. Nous cherchions de grandes idées susceptibles de révolutionner la lutte contre les inégalités, nous allions trouver le Copernic des sciences économiques et sociales, nous allions toucher le Graal, ou du moins humer les senteurs galvanisantes des lendemains qui chantent l'espoir d'un monde meilleur.

Nous avons trouvé quelques pragmatiques propositions pour améliorer les politiques existantes : meilleure information sur les dispositifs, plus grande transparence des critères d'attribution des aides, ... Et, surtout, nous avons acquis une certitude : **la guerre contre la pauvreté matérielle et ses conséquences sociales doit être menée sur le plan macroéconomique.** Mais ici aussi, on nous propose d'améliorer le système, pas de le changer : privilégier l'économie sociale, mettre en place une fiscalité plus largement redistributrice, ... (J'ai rêvé d'un autre monde, le célèbre morceau de Téléphone restera encore longtemps un hymne de campagne électorale.

La «saine» concurrence dans la production et l'accumulation de richesses est la logique économique qui règne sans partage. Par extension, les politiques sociales privilégient l'égalité des chances d'accès (notamment en renforçant les dispositifs d'acquisition de savoirs utiles au marché du travail), au détriment des instruments de diminution des inégalités entre ceux qui «se lèvent tôt» et ceux dont d'aucun préjugé qu'ils font grasse matinée tous les jours.

On responsabilise le chômeur, fautif de ne pas trouver du travail malgré tous les outils que l'on met à sa disposition, alors qu'une récente étude du Bureau International du Travail prédit qu'il manquera 40 millions d'emplois en 2012 dans les pays du G20. On veut augmenter le différentiel entre l'allocation de chômage et le salaire, arguant que cela créera de l'emploi. Cette mesure augmentera surtout la compétition entre chômeurs qui accepteront des conditions de travail toujours plus difficiles. Il n'y a pas assez de travail pour tout le monde, et de plus en plus de travailleurs doivent en cumuler plusieurs pour s'en sortir. «Saine» concurrence.

### Au delà de la plainte ...

Vous en voulez encore ? On pourrait ... Mais ce faisant, nous tomberions dans le travers que nous reprochons à d'autres : s'enfermer dans le registre de la plainte et attendre que ce p... de monde meilleur tombe du ciel.

Et comme nous asseoir sur un nuage pour manger du riz blanc avec une petite cuiller en or n'est pas notre but premier, on pourrait commencer par (dans le désordre) :

- Rendre les conditions d'accès aux programmes et aides mis en place ou financés par les pouvoirs publics plus explicites et lisibles, tout comme les choix politiques qui les sous-tendent, au vu du rationnement des moyens budgétaires qui y sont affectés. (Philippe Defeyt, pp. 25-27)
- Réinjecter de l'éducation permanente et citoyenne, notamment dans l'enseignement et l'ISP. «L'éducation et l'information civique font aussi partie de l'ensemble complexe de politiques qui permettront d'aboutir à des véritables inclusion et intégration sociales en Belgique et en Europe.» (Ramón Peña-Casas, pp. 11-15)
- «Restaurer non pas le «droit de travailler» comme l'exprime certains textes de l'U.E. mais le droit au travail et à la participation de tous. Ce droit ne peut se restaurer que par le partage, à savoir la réduction du temps de travail.» (Vicky Goossens, pp. 43-47)
- Rééquilibrer les impôts mobiliers et immobiliers, mettre en place une politique fiscale réellement réductrice d'inégalités, prioritairement aux règles trop linéaires de la TVA. (Vicky Goossens)
- Remettre la finance à sa place : légiférer en vue de préserver l'intérêt commun et de corriger les dérives qui menacent l'équilibre général. Suite à la crise bancaire de 2008, le diagnostic sur les abus de la finance a été publiquement établi par toutes les instances politiques du monde. Toutes leurs propositions sont bonnes à prendre : instauration d'une taxe sur les transactions financières, séparation des banques de dépôt des banques d'affaires, levée du secret bancaire, ... (Vicky Goossens)
- «Penser l'entreprise autrement: le secteur de l'économie sociale s'impose comme une alternative magistrale à l'entreprise capitaliste. Elle consacre la primauté du travail sur le capital, s'érige en institution démocratique et atteste que le profit n'est pas le seul moteur à la création de biens de qualité, à l'innovation et au respect de l'environnement.» (Vicky Goossens)





On pourrait aussi mieux écouter et prendre en compte ce que nous disent les professionnels de terrain, qui, en première ligne, sont quotidiennement confrontés à des demandes de plus en plus complexes que, seuls, ils ne peuvent résoudre (Denis Desbonnet, pp. 29-31). Ce travailleur social, dont Charles Lejeune décrit la réalité dans des termes qui nous interpellent : *«Le travailleur social, ne pouvant actionner les leviers de sortie de la pauvreté des usagers qu'il accompagne, se retrouve devant deux portes : soit il entre en militance et s'engage en politique, soit il se love dans les prescrits de l'Etat social actif et rejette sur les usagers la responsabilité de leur situation socioéconomique.»* (Charles Lejeune, cité par Alain Willaert, p. 6)

Et pourquoi pas aussi (re)confier aux services publics les rennes de nos richesses collectives : eau, énergie, ressources naturelles, espaces publics ... dont la privatisation est devenue une cause d'exclusion et de pauvreté.

## Et arrêter de saucissonner la société en «publics cibles»

*«Dans l'organisation économique de la société actuelle, le «pauvre» (avec ou sans travail) n'obtiendra rien en endossant le rôle de «participant» mais bien, en tant que producteur de plus-value, en en revendiquant collectivement sa part, jusqu'à en devenir totalement propriétaire: par une expropriation de la classe des rentiers. Et ce n'est pas en acceptant docilement de figurer dans la «catégorie» des pauvres qu'il en fera éclater l'indignité, mais en faisant corps avec un choix, un mouvement, un parti politique: non pas participer, mais s'organiser.»* (Eric Rydberg, p. 35)

## Participez : engagez-vous !

De l'échelon local à l'Europe, il est impératif de promouvoir les initiatives solidaires, dans tous les domaines de la vie. Si le principal acte démocratique reconnu, valorisé et comptabilisé est de noircir à intervalles réguliers quelques cases dans l'anonymat d'un iso-loir, l'engagement quotidien de tous les acteurs – privés, individus, publics, consultatifs...- qui font levier au niveau socio-économique doit être promu et encouragé pour continuer à lutter contre la pauvreté, en Belgique et ailleurs.

L'associatif aussi y peut quelque chose, c'est ce que nous avons aussi voulu démontrer à travers cette publication, et à travers nos initiatives passées et à venir.









- AIGUILLAGES (SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF)
- ANAIS (SERVICE DE SANTÉ MENTALE)
- ABAKA ASBL
- AIDE ET SOINS À DOMICILE BRUXELLES
- AIDE SOCIALE AUX FAMILLES ET PERSONNES AGÉES DE KOEKELBERG
- AIMER À L'ULB
- ALPHA SANTÉ
- ALTEO BRUXELLES
- ALZHEIMER BELGIQUE
- AMBULATOIRE DU SOLBOSCH
- ANTENNE TOURNESOL
- ARÉMIS
- ASSOCIATIF FINANCIER
- ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT
- ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
- ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL
- ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
- ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
- BRUXELLES - ASSISTANCE - IIIÈME MILLÉNAIRE
- BRUXELLES LAÏQUE
- BUREAUX DE QUARTIERS
- C.A.M.
- C.A.P. - I.T.I
- CANCER ET PSYCHOLOGIE
- CENTRALE DE SERVICES ET SOINS À DOMICILE
- CENTRALE DES SERVICES À DOMICILE DE BRUXELLES - CSD ASBL
- CENTRALE DES SERVICES ET DE L'AIDE À DOMICILE
- CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
- CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES
- CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET SERVICES À DOMICILE INDÉPENDANTS
- CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
- CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN ANIMATION SOCIALE
- CENTRE DE GUIDANCE D'ETTERBEEK
- CENTRE DE GUIDANCE D'IXELLES
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL D'AUDERGHEN - LE CAFRA
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DU MIDI
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE CONSULTATIONS D'UCCLE
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE DE FOREST
- CENTRE DE PLANNING FAMILIAL ET DE SEXOLOGIE D'IXELLES
- CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES
- CENTRE DE SANTÉ LE GOÉLAND
- CENTRE DE SANTÉ LE MIROIR
- CENTRE DE SANTÉ MENTALE 'L'ADRET'
- CENTRE DE SERVICE SOCIAL DE BRUXELLES SUD - EST
- CENTRE DE TÉLÉ-ACCUEIL DE BRUXELLES
- CENTRE FAMILIAL DE BRUXELLES
- CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE BRUXELLES
- CENTRE SÉVERINE
- CHAPELLE AUX CHAMPS
- CITÉ SÉRINE
- COLLECTIF CONTRACEPTION SANTÉ DES FEMMES
- COLLECTIF DE SANTÉ LA PERCHE
- COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
- COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ
- CSC – CNE
- DUNE ASBL
- ENTRAIDE DES MAROLLES
- ENTRE2
- ÉQUIPES D'ENTRAIDE
- ESPACE P
- ESPACE RENCONTRE
- ESPACE SOCIAL TÉLÉ-SERVICE
- FACULTÉ D'AIMER
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SOCIALES ET DE SANTÉ (FASS)
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES INSTITUTIONS POUR TOXICOMANES
- FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL
- FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
- FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
- FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
- FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
- FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES ET DES COLLECTIFS DE SANTÉ
- FÉDÉRATION DES SERVICES BRUXELLOIS D'AIDE À DOMICILE
- FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
- FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
- FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
- FGTB – SETCA
- FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
- FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
- FONDS JULIE RENSON
- FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
- FREE CLINIC
- GRANDIR ENSEMBLE
- GROUPE SANTÉ JOSAPHAT
- HAUTE ÉCOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
- HAUTE ÉCOLE GROUPE ICHÉC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC, CATÉGORIE SOCIALE
- HAUTE ÉCOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
- HAUTE ÉCOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
- INFOR-DROGUES
- INFOR-HOMES
- INTERSTICES CHU ST-PIERRE
- LA TRACE
- LE CHIEN VERT
- LE GRES
- LE MERIDIEN
- LE NOROIS
- LE NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA
- LE PATIO
- LE PELICAN
- LE TROISIÈME OEIL
- L'ESCALE
- LIGUE BRUXELLOISE FRANCOPHONE POUR LA SANTÉ MENTALE
- LIGUE DES FAMILLES - BRUXELLES
- LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES
- MAISON MÉDICALE D'ANDERLECHT
- MAISON MÉDICALE DE LAEKEN
- MAISON MÉDICALE DES MAROLLES
- MAISON MÉDICALE DU BOTANIQUE
- MAISON MÉDICALE DU NORD
- MAISON MÉDICALE DU VIEUX MOLENBEEK
- MAISON MÉDICALE GALILÉE
- MAISON MÉDICALE HORIZONS
- MAISON MÉDICALE KATTEBROEK
- MAISON MÉDICALE LE NOYER
- MAISON MÉDICALE DU MAELBEEK
- MAISON MÉDICALE SANTÉ PLURIELLE
- MODUS VIVENDI
- MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
- PARTENAMUT
- PERSPECTIVE ASBL
- PLAN F
- PLANNING FAMILIAL DE LA SENNE
- PLANNING FAMILIAL DE WATERMAEL BOITSFORT
- PLANNING FAMILIAL DE WOLLUWÉ-SAINT-PIERRE
- PLANNING FAMILIAL D'EVERE
- PLANNING FAMILIAL LEMAN
- PLANNING MAROLLES
- PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES BRUXELLES
- PROJET LAMA
- PROSPECTIVE JEUNESSE
- PSYCHO-ETTERBEEK
- R.A.T.
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISE DE FOREST-UCCLE-WATERMAEL-BOITSFORT
- SERVICE DE SANTÉ MENTALE SECTORISE DE SAINT-GILLES
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX JUSTICIABLES ET AUX VICTIMES B II - SLAJ-V ASBL
- SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
- SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
- SERVICE SOCIAL JUIF
- SMES-B
- SOINS À DOMICILE ASBL
- SOINS CHEZ SOI (ACCOORD)
- SOLIDARITÉ SAVOIR ASBL
- SOS JEUNES
- SOS VIOL
- SSM CHAMP DE LA COURRONNE
- TELS QUELS
- ULYSSE
- UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS - BRUXELLES
- WOLU-PSYCHO-SOCIAL (WOPS)
- WOLU-SERVICES



**Avec le soutien de la Commission  
communautaire française de la Région  
de Bruxelles-Capitale**

## Compléments à notre dossier sur [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

- **«La démocratie participative, une opportunité ?...»**  
Denis Stokkink et Fanny Cools, Think Tank européen  
Pour la Solidarité
- **«Pauvreté et participation :  
les enjeux du pouvoir d'agir»**  
Céline Frémault, députée bruxelloise et présidente  
du groupe cdH à Bruxelles
- **«La participation des stagiaires en Insertion  
socioprofessionnelle. Quel avenir ?...»**  
D'après une interview de Patrick Stelandre,  
directeur d'idée 53 (AFT)

## Prochain numéro du *Bruxelles Informations Sociales*

- **«Les jeunes aux lisières de l'Aide à la jeunesse et  
de l'Aide aux personnes handicapées en Région de  
Bruxelles-capitale»**  
en partenariat avec les Facultés Universitaires Saint-Louis

